

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

2947
5 CENTINS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 3.

Vendredi, 30 Decembre, 1892.

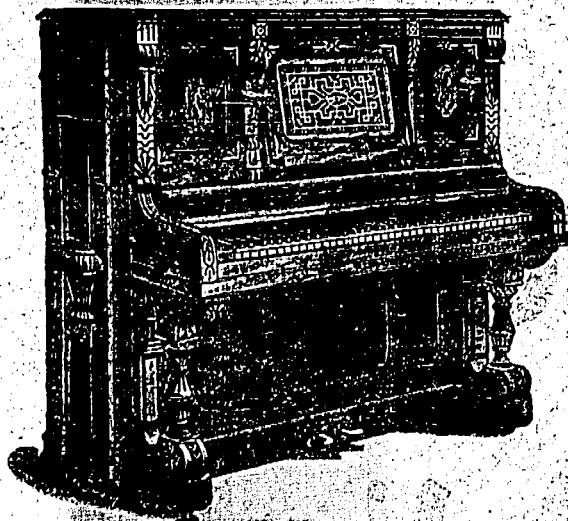


MONTREAL.

Bâtisse New-York Life, 715.

B. P. No. 2071.

L'OPINION PUBLIQUE.



Laurent, Laforce & Bourdeau

IMPORTATEURS DE

PIANOS, ORGUES, ETC.,

1637, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Maison fondée en

1860.

Seuls Agents des célèbres fabriques suivantes et bien
connues des artistes et du public musical :

HARDMAN, N.-Y., MARSHALL & WENDELL, Albany,

HEINTZMAN, Toronto, ETC., Orgues

THOMAS & DOHERTY.

La Maison LAURENT, LAFORCE & BOUR-
DEAU profite de cette fin d'année pour remercier
ses nombreux patrons de l'encouragement libéral
qu'elle a reçu d'eux. Elle désire aussi ne pas laisser
passer l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR
DE L'AN sans inviter ceux qui auraient l'inten-
tion d'acheter un piano à visiter leur

NOUVEAU STOCK,

spécialement commandé pour ces jours de fêtes et
que, pour ce temps seulement, elle offre en vente à
des prix réduits. Le PIANO étant toujours le plus
bel ornement d'un salon et celui qui procure la plus
grande satisfaction par les douces jouissances qu'il
offre à la famille et aux amis, il importe beaucoup
que le choix et l'achat en soient faits avec soin et
avec jugement.

*Pianos pour tous les goûts et pour toutes les bourses
à des conditions exceptionnellement favorables.*

Toujours en stock des pianos d'occasion d'excel-
lente qualité, vendus à bas prix.

Une visite respectueusement sollicitée
avant d'aller ailleurs.

ACHETEZ AU COMPTANT

— ET —

DEMANDEZ

DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison
et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou
inutilement pour vous procurer des chances de
gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE } — — { 2 LOTS DE }
\$50. } } \$25. }

ET

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les
marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas,
allez chez d'autres, dont vous trou-
verez les noms et les adresses
dans tous les journaux
quotidiens, le
samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 30 DECEMBRE, 1892.

No. 3.

AVIS.

Les personnes à qui L'OPINION PUBLIQUE a été envoyée et qui ne l'ont pas retournée sont inscrites sur notre liste d'abonnés. Toute remise d'argent devra se faire par lettre enregistrée ou par mandat postal.

Bureaux de rédaction, 809 } Bâtisse New-York
“ d'administration, 715 } Life, Montréal.
Boîte de poste, No. 2071, Montréal.

ENTRE NOUS.

Vous me demanderez si j'aime la sagesse.
Oui, — j'aime fort aussi le tabac à fumer.
J'estime le bordeaux, surtout dans sa vieillesse ;
J'aime tous les vins francs, parce qu'ils font aimer ;
Mais je hais les cafards, et la race hypocrite
Des tartufes de mœurs, comédiens insolents,
Qui mettent leurs vertus en mettant leurs gants blancs.
Le diable était bien vieux lorsqu'il se fit ermite.
Je le serai si bien, quand ce jour-là viendra,
Que ce sera le jour où l'on m'entertera.

On dit que M. Beausoleil est disposé à appuyer l'administration de Québec. On ajoute qu'il serait aussi disposé à se charger de la collection des taxes provinciales.

La question de la taxe des propriétés appartenant aux ordres religieux est vivement discutée depuis un an. On en a parlé dans la presse, mais ce n'est rien en comparaison de ce qui se dit dans les conversations. La vérité est qu'il est temps de savoir à quoi s'en tenir sur le sujet.

D'un côté, on veut que l'exemption de taxes soit une monstrueuse injustice à l'égard des citoyens. De l'autre, on prétend que taxer la propriété religieuse serait une persécution des pauvres et le coup de mort porté à bien des institutions dont les bonnes œuvres sont reconnues.

Il doit y avoir du vrai et de l'exagération des deux côtés. J'ai lu avec attention des articles spécieux qui réclament l'abolition des exemptions. J'ai lu avec non moins d'intérêt des chiffres éloquentes publiés par la *Semaine Religieuse* en faveur de leur maintien. Dans le premier cas, on discute sans l'appui des chiffres, qui sont indispensables à la solution du problème. Dans le second, on ne cite que ce qui a été payé, sans dire ce qui a été perçu.

Il me semble qu'une commission d'enquête pourrait facilement donner un rapport d'après lequel la législature pourrait se guider. Le fait qu'elle accorde des immunités, des privilèges et des exemptions de taxes, lui donne le droit, lui impose le devoir de s'enquérir de la raison de tels privilèges, afin qu'elle puisse justifier

son action vis-à-vis du peuple, qui paie d'autant plus que les institutions paient moins.

La *Semaine Religieuse* donne le montant payé par certaines communautés pour taxes d'eau, pour chauffage, pour amélioration des rues, pour propriétés commerciales, etc., etc. Ces chiffres ne peuvent être intéressants que mis en regard du revenu de ces communautés. Par exemple, une institution qui, en cinq ans, paie, sur des propriétés commerciales, non affectées au culte, ni à l'éducation, ni à des œuvres de bienfaisance, une somme de \$ 39.597,38₂ — ou de \$ 55.066,64, — doit avoir d'énormes revenus. Si ces revenus sont appliqués au soutien des malades, des pauvres, des infirmes, des vieillards, des enfants, il serait odieux d'en retrancher la plus légère fraction. Si, au contraire, ces revenus s'accumulent, constituent une fortune pour la communauté, sont appliqués à fonder d'autres établissements ailleurs, surtout en dehors de la province, alors il ne serait que juste de les faire contribuer au progrès d'une province, ou d'une ville, ou d'une municipalité dont nos institutions bénéficient directement et largement.

Je lis dans la *Semaine Religieuse de Québec* :

“ L'Opinion Publique, qui vient de faire son apparition, sera probablement un mélange de vrai et de faux, dans une proportion que l'avenir seul fera connaître. Notre présomption s'appuie sur la phrase suivante du premier numéro : Je suis souvent étonné du nombre d'églises qu'on trouve dans nos villes et des sommes énormes qu'on a placées dans ces entreprises à capital improductif.”

Ces lignes sont injustes, et je proteste contre une citation tronquée, qui, — lue séparément de ce qui la suit, — me fait dire tout autre chose que ce que j'ai écrit. Si je m'étonne du montant énorme dépensé pour les églises et les presbytères, c'est en faisant la comparaison avec le peu qui est dépensé pour les écoles de paroisses. En effet, quand une paroisse a le moyen de payer de \$ 20.000 à \$ 50.000, pour l'église et le presbytère, je trouve absurde qu'elle ne puisse trouver celui d'appliquer le quart de cette somme pour des fins d'éducation. Et, en disant cela, j'exprime une idée partagée par un nombre très grand de prêtres et de laïques qui déplorent une telle indifférence ou aversion à promouvoir et développer l'instruction primaire.

On s'agit pour les grandes questions de l'indépendance et de l'annexion. Je commencerai bientôt un travail en faveur de l'idée de l'indépendance et des conditions dans lesquelles il me semble que nous pourrions y arriver. Rien ne presse : allons-y tranquillement, mais fermement, — et empêchons l'annexion de faire des adeptes parmi nous. J'aurai occasion de dire pourquoi l'annexion nous serait désavantageuse. Il n'y a guère de sens commun à en faire une question de senti

ment. Cherchons où est l'intérêt de notre province ; et, cela trouvé, travaillons pour le triomphe de nos intérêts. Le bien-être, la paix, la prospérité, la liberté de nos concitoyens, voilà ce que nous voulons, et uniquement cela.

La suggestion faite par plusieurs journaux de n'avoir de sessions que tous les deux ans me paraît mauvaise. La surveillance de l'administration est suivie de bien plus près lorsque, chaque année, le gouvernement est forcé d'en rendre compte. Puis, dans une province comme Québec où il y a tant à créer, tant à améliorer, tant à changer en fait de législation, une session annuelle est nécessaire.

Si c'est une question d'économie, il vaut mieux réduire la députation, abolir le conseil et limiter l'indemnité sessionnelle, que de diminuer le nombre des sessions.

M. Rodolphe Laflamme vient de donner, à la demande de la *Canada-Revue*, une opinion au cours de laquelle je trouve ce qui suit :

“ Dans tous les pays civilisés, le citoyen injustement atteint dans ses biens ou sa réputation par l'autorité ecclésiastique peut porter plainte devant les tribunaux ordinaires et réclamer leur protection. L'Eglise même a reconnu ce droit et a jugé nécessaire, dans plusieurs circonstances, d'en régler l'exercice par des traités ou concordats conclus entre elle et les pouvoirs civils.

“ Si l'on ne peut soumettre une personne à une censure de ce genre qu'autant qu'elle s'est rendue coupable d'une hérésie dans laquelle elle persiste, ou pour immoralité publique et scandaleuse dans laquelle elle persévère, — en la censurant sans spécifier la cause, on la déclare virtuellement coupable de l'une ou l'autre faute ou des deux à la fois. Nul donc ne pourrait nier que cette censure implique l'existence et la preuve du fait reproché, qu'elle est un outrage, si elle est mal fondée, et qu'elle donne droit à la réparation devant les tribunaux civils.”

Il me semble qu'il est difficile de ne pas partager l'opinion du savant avocat sur ce point.

Malgré cela, la *Minerve* déclare avec raison que :

“ Malgré tous les jugements que peuvent prononcer les pouvoirs civils, une publication condamnée par un évêque n'en reste pas moins condamnée aux yeux de ceux qui ont la foi, tant que Rome n'en a pas décidé autrement.”

Le dîner offert au sénateur Tassé par ses amis personnels à Ottawa est un hommage bien mérité rendu à un homme dont la carrière, encore courte, a été brillamment remplie. La présence à ce dîner de libéraux importants de la capitale et les paroles flatteuses dont le rédacteur en chef de la *Minerve* a été l'objet, procurent le bon souvenir que M. Tassé a laissé à Ottawa.

Toutes ces démonstrations font voir le chemin que nous faisons vers une meilleure entente entre les deux partis politiques.

Un des admirateurs de l'honorable M. Ouimet, charmé des détails biographiques intimes publiés par l'*Opinion Publique* sur le distingué ministre, nous a envoyé \$10, avec prière de lui faire parvenir deux cents copies de notre journal. La vente du dernier numéro a été si considérable, que c'est à peine si nous avons pu remplir cette commande.

Nos remerciements à notre bienveillant ami.

Je regrette d'avoir à exprimer sur sir Adolphe Caron, qui est personnellement un très aimable homme, des

opinions politiques qui lui sont absolument adverses. C'est mon opinion qu'il a joué un rôle néfaste à Ottawa, et que sa carrière politique a été désastreuse pour la province qu'il était censé représenter.

Sa présence dans le cabinet a privé pendant dix ans la région de Montréal d'être représentée par deux ministres au lieu d'un.

Il a été une des causes de l'affaiblissement graduel de son parti dans le district de Québec. Les conservateurs y possédaient la presque totalité des comtés, en 1880. En 1882, sir Adolphe en perdit plusieurs. En 1887, par suite de sa mauvaise foi vis-à-vis de l'honorable Pierre Garneau, il a aliéné au parti cet ancien chef et changé la majorité conservatrice de son district en une minorité désastreuse. En 1891, il n'a pu remporter que cinq comtés sur vingt-six.

En aliénant au parti le support de M. Garneau, il a privé le district de Québec d'un de ses chefs les plus influents. Il est responsable de la chute des conservateurs, en 1886, et de tous les désastres qui l'ont suivi.

C'est encore lui qui est la cause directe de la séparation de M. Tarte du parti conservateur. M. Tarte peut ne pas avoir les sympathies de tout le monde, mais il était un facteur important dans les succès de ce parti. Il me permettra même d'ajouter qu'il exerçait là une influence bien plus large que celle qu'il pourra jamais posséder dans un parti où il a été jeté par les hasards de la guerre et où il se trouve mêlé à des hommes nouveaux, avec lesquels il doit rester divisé d'opinion sur bien des points. Sir Adolphe, disais-je, est responsable de la perte de ce vieux lutteur. Après l'avoir engagé dans les poursuites parlementaires contre M. McGreevy, il l'a lâché, et a intrigué plus tard pour lui faire perdre son siège en parlement.

Que d'autres aussi, dont il a aliéné les services à son parti !

Agréable compagnon, mais détestable politicien ; — toujours le cœur ouvert pour promettre, mais toujours faux à remplir ; — sans cesse empressé dans ses offres de services, mais prompt à les oublier dès que l'exécution en est demandée ; — n'appliquant qu'à son bénéfice le dicton : *a friend in need is a friend indeed* ; — sans prestige personnel, sans appui en chambre, sans sympathies dans son parti ; — provoquant d'éternelles protestations parmi les députés, mais habile à se maintenir dans le cabinet, sir Adolphe a tout ce qu'il faut pour parader, et rien de ce qu'il faut pour être utile à sa province ou à son pays. Pas un ministre n'a coûté aussi cher à son parti et ne lui a si peu rapporté ; pas un homme n'a autant tiré sur la bienveillance de ses amis politiques et ne leur a si peu donné de force. En somme, c'est un inutile dont la province de Québec, qui a tant besoin d'hommes de valeur, paie l'entretien sans savoir pourquoi.

Heureusement, le district de Québec peut posséder aujourd'hui deux ministres, depuis que Montréal a le solliciteur général. Et la faiblesse absolue de sir Adolphe Caron sera corrigée, à l'avenir, par la présence de M. Angers dans le cabinet.

M. Angers !... voilà une belle figure dans notre monde politique. Avec des hommes comme lui, les adversaires n'ont guère de merci à attendre, — c'est peut-être une faute de tempérament chez le ministre de l'agriculture, — mais les intérêts de la province de Québec seront sauvegardés. Je l'ai entendu dire, l'autre jour, que, parce que le peuple ne ressent pas le contre-

coup des délibérations intérieures des exécutifs, il ne lui faut pas croire que parfois nos ministres cèdent sans combattre. La politique est faite de compromis, de concessions, de bonne entente et de tolérance mutuelle. Avec M. Angers dans le cabinet, — aussi bien qu'avec M. Ouimet, — je garde la confiance que les intérêts de la province de Québec seront bien défendus.

M. Ouimet et M. Angers sont faits pour se comprendre et, mieux encore, pour s'entendre. Ils auront pour leur senior dans le cabinet, sir Adolphe Caron, toute la condescendance et toutes les petites attentions qu'on peut témoigner à un homme qui ne porte pas ombrage et qu'il sera facile de mettre de côté au besoin. C'est un trio dont on peut dire que l'un règne et les deux autres gouvernent. Je suis sûr que tous trois seront satisfaits de leur rôle respectif.

Dans la brillante étude publiée par M. Thomas Chapais sur l'honorable A. R. Angers, dans les *Hommes du Jour*, je trouve bien des passages auxquels l'entrée de M. Angers dans le cabinet fédéral donne une actualité qui m'autorise à y puiser.

De 1860 à 1874, M. Angers se donna tout entier au barreau. Je me trompe : Thémis eut bientôt une rivale dans le cœur du brillant avocat. Et cette rivale, ce fut la mer ; la mer, cette grande et sublime enchantresse, dont le poète a dit :

“ C'est la mer ! C'est la mer ! — D'abord calme et sereine,
La mer, aux premiers feux du jour,
Chantant et souriant comme une jeune reine ;
La mer blonde et pleine d'amour ;
La mer baisant le sable et parfumant la rive
Du baume enivrant de ses flots...
Puis la mer furieuse et tombée en démence,
Et de son lit silencieux
Se redressant géante, et de sa tête immense
Allant frapper les sombres cieux ” . . .

Qui ne connaissait, à Québec, il y a quinze ans, les exploits nautiques de M. Angers ? Il avait la passion maritime. Les loisirs de sa vie laborieuse étaient partagés entre les devoirs et les joies du foyer et la satisfaction donnée à son goût pour ce noble sport du *yachting*. Que de longues et belles soirées passées alors, avec quelques amis de choix, à étudier les cartes du golfe et des côtes de l'Atlantique ou à dessiner les formes sveltes d'un yacht de course ! Que de discussions sur la coque, la quille, la mâture, etc. !

La Mouette sortit, un jour, tout équipée, de ces études au coin du feu, comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter. C'est M. le docteur Wells, savant aimable et modeste, qui en fut l'architecte.

La Mouette ! Ce nom seul, pour les Québécois au-dessus de trente ans, évoque bien des souvenirs. Elle a tenu une grande place dans le cœur de M. Angers, cette élégante et fine nacelle, avec laquelle il accomplit naguère tant de prouesses ! Alexandre et Bucéphale n'étaient pas plus attachés l'un à l'autre. Sur *La Mouette*, M. Angers aurait entrepris la conquête du monde. Elle lui valut bien des triomphes aux grands jours des régates, et bien des moments d'apaise volupté dans ses luttes émouvantes contre le déchaînement des vents et des flots.

Il n'y a pas de doute que la vie du marin trempe le

caractère et élève l'âme. La contemplation habituelle de la nature sublime, la mise en œuvre constante des énergies intellectuelles et physiques, le combat toujours imminent contre des imprévus redoutables, la poésie immortelle qui chante sans cesse sur la cime écumante des vagues, à travers l'immensité des nuits étoilées et dans les échos du rivage, sont autant d'éléments de force, de grandeur, d'originalité puissante, dont le cachet s'imprime sur celui qui ne craint pas de se livrer aux hasards des ondes.

Tous les étés, après de long mois de travail au palais ou dans le cabinet de consultation, M. Angers s'embarquait, avec quelques amis, et partait pour la côte du nord, pour le golfe, pour le Labrador, relâchant où il voulait, faisant la chasse et la pêche, humant l'air libre de plages inhabitées, respirant à pleins poumons l'acre parfum des brises maritimes, faisant provision de force vitale pour les labeurs sédentaires du barreau, où il venait se replonger ensuite avec un regain d'énergie, d'activité et d'intelligence.

Ce furent là de belles et paisibles années dans la carrière de M. Angers, et je suis sûr que, dans sa mémoire fidèle, il y a une place d'honneur pour les soirées maritimes de la rue Charlevoix.

. L'heure de l'action politique sonnait pour M. Angers.

Il était prêt. Contrairement à ce que font de nos jours un grand nombre de jeunes gens, il ne s'était pas jeté hâtivement dans le tourbillon électoral et dans la fournaise des luttes de parti. Il avait consacré les années propices de sa jeunesse aux labeurs féconds qui préparent les fruits de l'âge mûr. Son intelligence s'était enrichie, développée ; son jugement s'était affermi ; son talent s'était assoupli et fortifié dans l'exercice de la profession légale et dans les joûtes du barreau. Il avait acquis la science du jurisconsulte, l'expérience des affaires que l'homme de loi est forcé souvent d'étudier à fond. La lecture et les voyages avaient orné son esprit des connaissances les plus variées. Et, en même temps, il avait suivi la politique d'assez près pour ne pas être pris au dépourvu quand il serait forcé d'y entrer. Quatorze ans s'étaient écoulés depuis son admission au barreau. En février, 1874, M. Angers avait trente-six ans.

Ce fut à ce moment que les portes de l'assemblée législative s'ouvrirent devant lui. Le double mandat venait d'être aboli, et M. Cauchon, député de Montmorency pour la chambre locale et député de Québec-Centre pour la chambre des communes, avait opté pour la chambre des communes. Les électeurs de Montmorency jetèrent les yeux sur le brillant avocat dont un grand nombre d'entre eux avait pu apprécier déjà les éminentes qualités, et M. Angers fut élu unanimement député à l'assemblée législative.

Le parti conservateur, tout en saluant avec joie cette élection, ne se doutait pas encore de l'immense acquisition que venait de faire sa phalange législative. On applaudissait au succès du nouvel élu, on se réjouissait de ce comté conservé au drapeau sans coup férir, en cet instant critique où l'ancien député, M. Cauchon, passait à l'ennemi et où le règne des libéraux s'inaugurerait triomphalement à Ottawa ; mais qui eût pu prévoir que, dix-huit mois plus tard, le jeune député serait le chef reconnu, le *leader* acclamé et victorieux de son parti dans l'assemblée législative ?

Dès sa première session, M. Angers justifia l'espoir qu'on avait placé en lui et se jeta tête baissée dans la bataille. En peu de temps, il devint le champion reconnu du ministère. Il apprit la tactique parlementaire, la langue politique, les différences essentielles qui distinguent la harangue du plaidoyer. Lorsqu'il avait fait son *maiden speech*, il avait prononcé un discours écrit soigneusement d'avance, et s'était senti paralysé par ce texte appris de mémoire. L'effet n'avait pas répondu à l'attente du public, quoique le discours imprimé fût très bon. L'orateur ne se découragea pas. Il profita de l'expérience et, quelques jours après, il remporta un succès du meilleur aloi dans un débat où il parla d'abondance. On peut dire qu'à la fin de cette session, M. Angers était déjà l'un des hommes politiques le plus en vue de la province.

Mais l'arène électorale s'ouvrait. Le terme de la législature était expiré, et le cabinet de Boucherville allait, pour la première fois, subir le feu des *hustings* et l'épreuve du scrutin. On avait à combattre l'influence puissante du gouvernement Mackenzie, et le parti ministériel manquait un peu de cohésion. M. Angers paya glorieusement de sa personne. Il se prodigua, et révéla les plus brillantes qualités de lutteur et de chef. On le vit sur tous les points menacés. Dans deux ou trois assemblées, il rompit des lances avec M. Letellier, ministre fédéral, qui n'avait pas hésité à descendre sur le champ de bataille provincial. Était-ce un présage ?

Le résultat des élections fut un triomphe pour M. de Boucherville et son cabinet, un prestige et une popularité éclatants pour le solliciteur général Angers.

Au milieu de la députation si brillante qui composait l'assemblée législative de 1875 à 1878, M. Angers jouissait d'une autorité incontestable et incontestée. Il était le chef, non-seulement de nom, mais de fait. Trois années de travaux parlementaires avaient suffi pour le placer à ce haut rang.

Sa parole aussi avait grandi. Elle était devenue plus facile, plus naturelle, plus abondante, plus mouvementée, plus éloquente. On me permettra de citer ici ce passage magnifique d'une de ses péroraisons, dans le débat sur la question des chemins de fer, en 1878 : "La province était un bloc de marbre à peine arraché de la carrière, encore abrupt et informe. De ce bloc nous avons tiré une statue splendide ; et c'est au moment où nous allons la terminer, où nous voulons lui donner la vie, faire couler en ses veines un sang généreux et fécond, que les libéraux veulent arrêter dans son œuvre l'ouvrier et faire tomber le ciseau des mains de l'artiste créateur. Malheur au pays qui compte au nombre de ses enfants de tels vandales !" Une triple salve d'applaudissements enthousiastes salua cette figure superbe, jetée comme un défi et une menace à l'opposition muette et décontenancée.

En 1878, M. Angers était donc parvenu à l'apogée de sa carrière ministérielle. La politique ouvrait devant ses pas les plus glorieuses perspectives, lorsque le coup d'Etat du 4 mars vint briser cette carrière.

M. Angers poussa un cri puissant d'indignation, qui fit tressaillir de colère le parti conservateur d'un bout à l'autre de la province. Devenu chef de l'opposition, il dénonça l'acte arbitraire de M. Letellier avec des accents entraînants. Je le vois encore, soumettant à la chambre les explications du gouvernement démis, l'œil en feu, la

lèvre frémissante, soulevant ses partisans de la voix et du geste, se contrôlant, pourtant, et donnant plus d'effet à sa parole par cette impression de passion contenue qui s'en dégageait. J'entends encore cette phrase, entre-coupée par les bravos conservateurs : "Le parti conservateur n'est plus au pouvoir, mais il est, dans cette chambre, le pouvoir, le pouvoir qualifié, la majorité dans l'opposition, la majorité ici, la majorité dans le conseil, la majorité dans le pays. Le parti conservateur a reçu un renvoi d'office ; mais il reste non compromis, sans compromis, sans divisions, dévoué à la constitution et aux intérêts du pays."

Tombé du pouvoir en 1878, M. Angers se remit vaillamment à ses travaux d'avocat, tout en suivant d'un œil attentif la marche de la crise politique, au dénouement de laquelle il contribua si puissamment. Le parti conservateur aurait souhaité ardemment lui voir reprendre son poste de *leader* dans l'assemblée ; on parla même de lui ouvrir un comté, malgré le danger des circonstances. En effet, les deux partis étaient égaux en chambre, et chaque élection partielle devenait un combat désespéré. C'est peut-être pour cette raison que M. Angers ne rentra pas dans la législature.

Toutefois on avait toujours les yeux fixés sur lui. En février, 1880, le siège de Montmorency à la chambre des communes étant devenu vacant, M. Angers fut sollicité d'accepter la candidature. Les électeurs de ce comté regrettaient cruellement la faute terrible qu'ils avaient commise, en 1878, en reléguant dans la vie privée un tel homme d'Etat. M. Angers accepta, et fut élu, par plus de 400 voix de majorité, contre M. de Saint-Georges, malgré les efforts du parti libéral.

Malheureusement, M. Angers ne fit que passer aux communes, où il occupa, dès son arrivée, une place éminente. Son intervention dans les débats, à quatre ou cinq reprises, fut celle d'un grand *parliamentarian*, dont la valeur est égale à la renommée. Mais la politique avait déjà eu pour lui trop de déboires et, un deuil cruel étant venu assombrir son foyer et rendre ses enfants orphelins, M. Angers n'aspira plus qu'au repos et à une retraite honorable. Il accepta donc, en 1880, une place sur le banc judiciaire.

De 1880 à 1887, il consacra sa vie à sa famille, à l'étude et aux fonctions de la magistrature dans le district de Montmagny. Cette époque fut pour lui une époque d'activité intellectuelle. Il se plongea dans les livres et poussa ses études, ses recherches, ses lectures dans tous les sens. Son goût pour les lettres avait toujours été très vif et se développa encore durant ces années de retraite studieuse.

Cependant on pensait toujours à lui dans le monde politique. Bien souvent son nom était prononcé à haute voix comme celui d'un homme nécessaire. En 1887, la charge de lieutenant-gouverneur de Québec étant devenue vacante, on l'offrit à M. Angers, qui crut devoir l'accepter. Cette nouvelle fut accueillie avec une faveur universelle. De toutes parts on applaudit à cette nomination. La haute personnalité de l'honorable M. Angers apparut de nouveau en pleine lumière ; mais, cette fois, elle était saluée des acclamations de toute la province.

M. Angers n'est pas seulement un homme d'Etat habile : il est aussi un homme d'intérieur. Causeur vif et animé, *gentleman* parfait, il sait recevoir avec une distinction irréprochable. J'ai dit qu'il a le goût des lettres ; il a, de plus, le goût des arts, et un goût très

éclairé. Il peint et dessine, à ses heures, avec succès ; et sa conversation trahit souvent des connaissances artistiques remarquables. Il écrit aussi avec talent ; il marque son style d'une empreinte originale et pittoresque. Ses réponses à certaines adresses, — celle de la société Saint-Jean-Baptiste, en particulier, — ont été vivement admirées.

En un mot, M. Angers est un esprit vigoureux et cultivé, un lettré, un amateur d'art, en même temps qu'un homme politique de forte trempe.

Sa figure restera dans notre histoire comme celle d'un de nos hommes publics qui ont fait le plus d'honneur à la nationalité franco-canadienne.

Je détache ce qui suit de la lettre pastorale de Mgr Labrèque, évêque de Chicoutimi, dans laquelle Sa Grandeur annonce l'établissement des révérends pères trappistes à Mistassini, dans la région du lac St-Jean :

“ Dans l'ordre matériel, la Trappe se distingue par des travaux agricoles et industriels qui font l'étonnement des voyageurs. Ces succès reposent sur deux principes combinés. Le premier, c'est une foi invincible en la Providence : ces bons religieux attendent tout de Dieu, reçoivent tout de sa bonté : *Auxilium meum Domino qui fecit cælum et terram.* (Ps. 120, 2) ; le second principe, c'est un travail constant, courageux, infatigable, qui devient ainsi, non-seulement un moyen de pénitence, mais aussi un instrument de prospérité matérielle.

“ Dans l'ordre moral, un historien résume ainsi les services qu'ils rendent : Ces hommes qui se dévouent, dans la retraite, aux jeûnes, aux veilles, aux oraisons, à de nombreux et continuels travaux, sont les anges de la terre. Ils rachètent, par le bien qu'ils pratiquent, le mal qui se fait ; leurs mortifications conjurent le courroux céleste ; leurs sacrifices sans réserve rendent le Très-Haut propice. Infimes à leurs propres yeux, trop souvent infimes aux yeux du siècle, ils le protègent pourtant, ils préservent de la foudre le monde moral.

“ C'est une branche de cet arbre de la Trappe qui vient de se greffer sur le tronc jeune encore, mais plein de vie de l'église de Chicoutimi. C'est avec raison que la fondation d'un monastère de Trappistes est accueillie avec joie par le clergé, le peuple et son premier pasteur, car elle répond aux besoins particuliers de notre diocèse, d'un diocèse dont l'avenir repose sur le progrès de l'agriculture et de la colonisation. Les hommes appelés à diriger cette fondation, et qui, le 10 novembre dernier, prenaient possession du magnifique domaine qu'ils doivent à la munificence du gouvernement provincial, nous inspirent la plus grande confiance ; leurs états de services, leur sainteté et leur expérience nous font espérer les plus brillants résultats.”

La législature de Québec ne devrait pas autoriser l'érection civile de nouvelles paroisses sans exiger que le nom en soit non-seulement différent de celui d'autres paroisses déjà existantes, mais encore qu'il ne puisse être confondu avec d'autres. Le ministère des postes devrait aussi refuser d'ouvrir de nouveaux bureaux sous le nom de bureaux déjà existants.

Il y a dans cet abus une cause d'équivoques, de malentendus et d'erreurs, dont le commerce surtout a beaucoup à souffrir.

Les paroisses qui portent le même nom devraient en prendre d'autres. C'est déjà fait en beaucoup d'endroits ; il ne s'agit que de continuer.

M. Chapais fait une lutte acharnée à M. Tarte, au sujet de l'élection de l'Islet. Quand la campagne sera terminée, il regrettera probablement la violence des personnalités dont il sature son journal. Je suis avec M. Chapais dans bien des questions, mais regrette de ne pouvoir le suivre sur le terrain personnel où il se place à l'endroit du rédacteur du *Canadien*. Les attaques injustifiables de M. Tarte contre M. Chapais, faites à cause de ses relations de parenté avec sir Hector, sont une provocation, mais ne sont pas une excuse. Voyons ! Entre deux hommes du talent des rédacteurs du *Courrier* et du *Canadien*, n'y a-t-il pas vraiment moyen de se combattre à armes plus acceptables du public ? On peut se dire, une fois pour toutes, ce qu'on a sur le cœur, mais après ? . . .

Au Canada, où les divisions de parti n'ont généralement pour base que des sympathies personnelles pour les chefs conservateurs ou libéraux, la violence est toujours regrettable. M. Chapais lui-même ne se trouve-t-il pas parfois dans la position ennuyeuse d'avoir à appuyer des hommes qu'à un moment donné, il a dû combattre avec la même conviction qu'il met dans sa lutte contre M. Tarte aujourd'hui.

Qui connaît le dessous des cartes dans la politique ? Qui a le droit ; à moins de cas exceptionnels, de voter aux gémonies un homme que les circonstances jettent dans un parti ou dans un autre ? Que sait-on de ce qu'il en coûte parfois de se séparer d'anciens amis, ce qu'on souffre de se trouver soudainement jeté dans un milieu nouveau, et ce qu'on peut avoir de raisons pour justifier ou expliquer sa conduite ?

La juste mesure doit se trouver plutôt dans la saine appréciation des faits que dans l'imprudente condamnation, ou la violente dénonciation des individus.

M. Bodard m'adresse une lettre que je publie plus bas. Je suis heureux de la bonne nouvelle qu'il m'apprend, car personne n'est mieux qualifié et n'a plus fait que lui pour amener au Canada une saine émigration française.

“ *Cher Monsieur le Rédacteur*, — c'est sans doute par sympathie pour l'émigration française et belge que vous avez publié un petit article où il est dit que le gouvernement d'Ottawa ne s'est guère occupé de l'émigration française et belge. Je suis heureux de pouvoir vous prouver le contraire en vous annonçant qu'un des premiers actes de l'honorable M. Daly, ministre de l'intérieur, a été de me faire nommer agent officiel d'émigration pour la France, la Belgique et la Suisse, et que je pars en Europe à la fin de la semaine prochaine. Une semblable nomination n'a jamais encore été faite par aucun gouvernement. Nos concitoyens anglais connaissent si bien la valeur de nos paysans, comme colons, que presque tous les députés du Manitoba et du Nord-Ouest ont appuyé ma demande pour que je puisse envoyer en Canada une classe de colons qu'ils considèrent comme *une des plus désirables pour le pays*.

“ Des hommes justes comme l'honorable M. Daly et son député-ministre, M. A. M. Burgess, traiteront certainement nos compatriotes avec la considération qu'ils méritent ; et ils ont voulu prouver, avec les autres membres du cabinet, leur sympathie à notre égard, en m'envoyant en Europe faire connaître à nos bonnes populations rurales les avantages du Canada.

“ Puisse la nouvelle administration de Québec faire

seulement la moitié de ce que fait pour l'émigration française, belge et suisse, le nouveau gouvernement d'Ottawa, et je me déclarerai satisfait.

A. BODARD.

Je m'objecte cependant à donner raison à M. Bodard quand il contredit mon assertion que nos compatriotes anglais et protestants ignorent l'avantage qu'il y aurait à amener dans notre pays une immigration française et belge. Tant mieux si M. Daly, personnellement, est mieux renseigné que les autres sous ce rapport.

La question du déboisement de nos forêts devient d'une actualité brûlante, et pour peu que l'on continue à abattre les arbres, à tort et à travers, dans le but de défricher, nous nous préparons, de gaîté de cœur, un avenir désastreux.

Le bois sur les montagnes est d'une absolue nécessité, si l'on ne veut pas être exposé, comme en Europe, sur les pentes des Alpes, aux inondations subites qui détruisent tout sur leur passage, inondations qui sont surtout fréquentes lors de la fonte des neiges et des pluies diluviennes de l'automne. Nous avons besoin, aussi, de conserver près des grandes voies de communications, certaines fractions de forêts pour être en mesure, durant un nombre illimité d'années, de fournir à nos villes et nos villages le bois de chauffage et de charpente dont ils auront besoin.

Le colon qui s'en va défricher une terre en bois debout doit comprendre qu'il est tout de son intérêt de laisser autour de ses bâtiments un petit bocage qu'il pourrait entretenir à peu de frais en le serpent, c'est-à-dire en ne laissant croître qu'un nombre suffisant d'arbres disposés à égales distances, à quatre ou cinq pieds par exemple. On devrait inculquer dans la tête de nos défricheurs qu'un petit bouquet d'arbres au milieu d'un champ est d'une importance capitale, surtout pour donner de l'ombre aux bêtes à cornes pendant les grandes chaleurs de l'été, alors que ces pauvres bêtes ne savent où se fourrer pour trouver un peu d'air frais. Les animaux d'élevage ne s'en porteraient que mieux, ils engraisseraient plus rapidement, et leur robe serait plus belle et donnerait meilleure mine à l'animal.

A-t-on jamais songé à l'immense quantité de jeunes érables qui se détruisent, tous les ans, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Encore, si ceux qui coupent ainsi ces jeunes arbres savaient le faire avec discernement ! Si, au lieu de les prendre tous au même endroit, ils avaient le bon esprit de les couper de manière à faire de l'espace pour les autres, — cette pratique, au lieu d'être répréhensible, serait toute à fait intelligente.

La sylviculture a fait des progrès sensibles chez nous dans les dernières années. La classe dirigeante de la plupart de nos paroisses s'est enfin décidée à donner l'exemple. Et ce n'est pas sans un certain plaisir qu'en parcourant nos paroisses du bas du fleuve, l'on constate le travail qui s'est fait depuis quelques années et les plantations qu'on s'est enfin décidé à faire, dans les villages surtout.

Honneur à l'honorable M. Joly, qui s'est mis, il y a déjà longtemps, à la tête du mouvement, et qui n'a rien épargné depuis pour le faire réussir !

Dans un dîner intime, je demandais à un député fédéral : "Comment expliquez-vous le malaise qui règne dans nos campagnes ? Il me semble que l'on était plus riche, il y a quelques années, et qu'on ne se plaignait pas comme aujourd'hui."

Ce député me répondit : "L'amour du luxe et la crainte du travail." Et il énumérait ainsi les détails :—"Voitures dispendieuses, harnais de luxe, pianos, orgues de salon,—robes de soie et de belles étoffes pour les femmes, habits de drap pour les hommes,—rivalités d'extravagance entre les jeunes fermiers,—négligence à mettre autant d'argent pour des instruments agricoles utiles et pour des animaux de race que pour des fins de luxe,—habitude d'aller à la ville ou au village, et désir, avec deux ou trois cents piastres par an, de paraître vivre comme ceux qui ont dix fois ce revenu."

Ce député ajoutait : "Je connais nombre d'habitants dans mon comté qui ont des voitures de soixante et quinze à cent piastres, et qui n'ont pas une charrue convenable pour labourer,—qui ont des habillements de vingt-cinq piastres, et qui n'ont pas un tombereau pour charroyage,—qui se paient du whiskey en abondance, et qui hésitent à dépenser quelques chelins pour pelles, fourches, bèches ou pioches,—qui habitent leurs filles avec de la soie, et qui n'ont pas de grain ou de moulée pour leurs animaux."

Après cela, l'on s'étonne que le produit des récoltes passe vite, que l'on ne puisse payer ses dettes et que l'on songe à émigrer ! . . .

L'homme simple, franc, ouvert, sera toujours écouté avec attention ; on le met dedans.

M. Hughes Le Roux, journaliste de Paris, s'est rendu auprès de M. de Bismarck, qui l'a reçu. Nous détachons du récit de sa visite le passage suivant :

Le prince, très négligé dans sa tenue, avait au cou, au lieu d'un col, une cravate blanche assez lâche et sans empois. Il était vêtu d'une redingote, ample autour de son corps. Il tenait à la main un long bâton ferré du bout.

J'avais écrit d'Hambourg pour annoncer l'objet de ma visite. On le rappela au prince.

Il dit dans un français très pur :

—Quoi ? Cet article de Harden ? J'ai dit ce que je voulais dire. Il n'y a pas autre chose.

Puis, haussant les épaules :

—C'est enfantin, ces indignations de diplomates et de journalistes ! Qui donc croit sérieusement que l'on fait une guerre pour une dépêche ? Des sots qui n'ont pas lu l'histoire et qui ne savent même pas comment on vit ! J'avais besoin d'une guerre pour "refondre toutes ces monnaies allemandes dans le feu". Le premier prétexte a été bon. Si cela n'avait pas réussi. . . un autre. . .

Nous montions le chemin assez raide par où j'étais descendu, et le prince parlait à petites phrases courtes, un peu essoufflé par la côte. Devant nous, le grand chien courait avec un bruit de feuilles foulées. Il revenait au maître en bondissant ; il aboyait vers sa face.

Et il m'a paru que tous deux se ressemblaient : sans doute, cette moustache qui tombe sur les deux lèvres cache les crocs d'un dogue d'Ulm. Même babine blanche, avec des poils gris.

Et quand la bête s'éveille, quand elle soulève de ses pattes, en grondant, son front morose, l'œil s'emplit de sang, les canines se découvrent, le dogue vieilli ne reconnaît personne,—pas même le maître.

Cependant une question s'étranglait dans ma gorge. Mais comment la formuler ? Comment dire :

—Pourquoi avez-vous osé ce mensonge ?

Il y vint ; car les vieillards aiment à conter, et le chancelier qui a pleuré dans les gares sur des bouquets de

jeunes filles n'est plus l'homme de fer, moulé dans une cuirasse sans défaut.

—Il fallait, dit-il, décider le roi. Il aimait son droit, mais longtemps il fermait les yeux ; on devait les lui ouvrir de force. Alors "il prenait des résolutions désespérées d'homme indécis". On pouvait le laisser aller, quand on l'avait mis sur la bonne piste.

Dans une des lettres d'Henri Heine, cet Allemand de France, à sa sœur, et dont le *Figaro* donnait, l'autre jour, quelques primeurs, je relève ce compliment exquis à l'adresse des Parisiens : "O parfum de la politesse, délicieux comme la saveur de l'ananas, comme tu as fait du bien à mon âme, qui a été saturée, en Allemagne, de fumée de tabac, d'odeur de choucroute, et de grossièreté ! Mais, indépendamment de la politesse, le langage du peuple français a pour moi je ne sais quel cachet de distinction ; telle dame de la halle parle mieux qu'une chanoinesse allemande, fière de ses soixante-quatre aïeux."

Le comte Ferdinand de Lesseps, le savant ingénieur, l'illustre constructeur du canal de Suez, celui que Gambetta appelait : "le grand Français," subit, à l'heure qu'il est, un dur et pénible affront. Pour n'avoir pas réussi dans sa difficile entreprise, pour n'avoir pas déjoué les complots criminels des malfaiteurs et des escrocs, il devient la proie d'un épouvantable scandale auquel il n'a pris aucune part. Après être monté si haut, le voilà obligé de descendre bien bas ! Jamais la fameuse phrase de Mirabeau : "Il n'y a pas loin du Capitole à la roche tarpéienne," ne reçut une plus juste application. On a beau posséder tous les talents, le génie même, on a beau être honnête, généreux, sincère, c'en est fait de tout cela si l'on a affaire à la fraude et à la turpitude. Le comte de Lesseps vient de passer par là. Il aura la cuisante jouissance de contempler la bassesse et la lâcheté de ceux en qui il avait reposé sa confiance, et verra, comme récompense de ses efforts, la malédiction des familles, appauvries par ses succès, s'acharner contre lui.

Proh pudor !

On a inauguré, récemment, au Luxembourg, un buste, à la mémoire de Théodore de Banville, le poète des *Odes funambulesques* et des *Stalactites*. Ce prince des rimeurs a été l'objet d'une démonstration toute poétique et enthousiaste, cela va sans dire. M. Léconte de Lisle présidait la cérémonie. À ses côtés se tenaient MM. François Coppée, Catulle Mendès et Richepin, qui ont prononcé des discours : le premier, en prose, les deux autres, en vers. Le poète de la *Grève des Forgerons* a été très heureux dans son allocution ; il a loué la sincérité, l'émotion tendre, l'originalité de Banville." Il appartenait, a-t-il dit, à ces êtres singuliers que n'endurcissent pas les coups du sort, et qui gardent, jusque sous les cheveux blancs, leur indignation devant le mal et l'injustice, leur pitié devant la souffrance, leur enivrement devant la beauté, l'héroïsme et le génie." Dans l'assistance, on a remarqué d'autres poètes : Mallarmé, José-Maria de Hérédia, Armand Silvestre, ainsi que Mme Alphonse Daudet, MM. Jules Claretie et Paul Arène.

M. A. D. DeCelles vient d'écrire, pour les *Hommes du Jour*, une très belle biographie de l'honorable L. R. Masson, — biographie dont nous donnerons, comme primeur, des extraits dans notre prochain numéro.

M. P. M. Sauvalle a aussi écrit une étude remarquable sur notre poète national, M. Louis Fréchette, — pour publication dans les *Hommes du Jour*.

L'EGLISE DU VILLAGE.

Supposons que l'on abolisse le culte, les prêtres et les églises : à l'instant, le jour consacré au repos cesse ; il n'existe plus de commune que de nom ; les habitants ne se connaissent presque plus entre eux ; le bourg devient désert ; il n'y a plus de cloches pour annoncer les prières du soir et du matin, ni pour faire souvenir des morts. Le cimetière ne repose plus sous la garde de Dieu ; les services du conseil municipal manquent, et l'on ne sait plus où ni quand trouver le maire. Chaque habitant reste chez soi, et les affaires, les marchés, les échanges, les alliances, n'ayant plus un centre commun où se prendre, où se faire, languissent ; les mères et les filles négligent les soins de la toilette et même de la propreté, ne sachant plus où ni à qui se montrer, achètent peu, consomment moins. Alors, pour tout dire, les hommes et les femmes, n'ayant plus d'autre retenue que la pudeur naturelle, barrière malheureusement trop faible contre les passions, tomberaient dans les excès honteux et le pêle-mêle de la bestialité. Les âmes, également sans frein, mais non pas sans terreur, se précipiteraient dans la superstition ; l'égoïsme remplacerait la charité ; l'orgueil, l'humilité ; l'intérêt, la conscience ; la matérialité des désirs, les plaisirs de l'intelligence ; les loups-garous, les saints ; les sorciers, le prêtre ; les cabarets, le presbytère ; l'enfer, le ciel ; et le diable, Dieu.

LOUIS DE CORMENIN.

LE JOURNALISTE.

Le journaliste, l'homme qui donne sa vie, ses nerfs, son sang, sa fièvre, les molécules de son cerveau à cette écrasante et énervante besogne de l'article rapide, de l'improvisation quotidienne, que fait-il ? Les autres. . .

Le mot ne date pas d'aujourd'hui, mais il est poignant et vrai. Il a bâti des piédestaux, collaboré à des renommées, poussé comme un manœuvre des chars de triomphe, brodé comme un tailleur des habits d'académiciens — pour d'autres, — inventé des peintres, lancé des acteurs, fait des députés (qu'il pourrait défaire), et des ministres ; il a brassé la vanité et les intérêts de tous ; il a eu des quémandeurs à sa porte et des monceaux de lettres aux sollicitations habiles ; il a rendu tant de services qu'il en est las, et rencontré tant d'ingratitude qu'il en a l'écoeurement ; et, s'il disparaît, ce bâtisseur de renommées, ce distributeur de gloire, cet artisan des fortunes d'autrui, si le labeur acharné voûte son dos, courbe ses reins, vide son cerveau ou crève son cœur, il se rencontrera jusque parmi les gens qu'il a faits riches, enviés, heureux et célèbres, des ironies ou des soupirs narquois pour souffleter ce disparu de quelque oraison funèbre chargée d'une pitié feinte.

Dans cette mêlée souvent irritante et d'un si farouche égoïsme, tout homme qui se livre est une dupe et tout être qui, ayant des ongles, les rentre par bonté est un niais. Et c'est un niais surtout, celui qui, ayant une valeur propre, la met au service de gens qui ne lui en savent aucun gré.

Jeune débutant, fais des œuvres et non des hommes, et tâche qu'on parle de toi, au lieu de l'épuiser naïvement à parler des autres !

PAGES ETRANGÈRES.

(Ueber Land und Meer.)

CHASSEURS DE VIPÈRES.

Les chasseurs de serpents n'ont rien de commun avec leurs aristocratiques confrères qui parcourent la colline et la plaine, à la poursuite d'un gibier distingué. Ils ne portent pas un costume élégant, ils ne sont pas accompagnés d'un chien de chasse, ils n'ont pas l'émotion de voir le lièvre ou le perdreau partir à distance et de les manquer avec un fusil à deux coups perfectionné suivant toutes les règles de la balistique la plus raffinée. Ces déshérités, ces parias n'ont d'autre arme qu'un bâton et sont vêtus de guenilles. Pour eux, la chasse n'est pas un plaisir, mais le plus dur et le plus ingrat des métiers; ce n'est pas pour se procurer un divertissement qu'ils passent, en toute saison, des journées entières dans les bois, à la recherche d'une insaisissable vipère: c'est uniquement pour gagner la prime promise par l'administration.

LE FONDS DES REPTILES.

Pendant une vingtaine d'années, la munificence du budget français a largement subventionné l'industrie des chasseurs de serpents. L'Etat allouait une prime de 50 centimes par tête de vipère. Ces ennemis insidieux et malfaisants, qui empêchaient les promeneurs égarés dans les forêts de s'asseoir avec sécurité sur les tapis de gazon et de mousse, disparaissaient avec rapidité. Chaque année, les statistiques officielles enregistraient la destruction de cinquante mille reptiles. Depuis que l'ère des économies relatives a été inaugurée, la prime est réduite à 25 centimes. Les chasseurs ont dû se contenter de bénéfices plus modestes, mais la guerre aux serpents ne s'est pas ralentie; avec un peu de persévérance et quelques sacrifices, notre pays n'aura plus rien à envier à l'Angleterre, qui s'est entièrement débarrassée de ce fléau.

Encouragés par les résultats obtenus en France, les habitants de la Silésie ont adressé une pétition aux pouvoirs publics pour obtenir une allocation annuelle au profit des chasseurs de vipères. Cette requête a été repoussée d'une façon péremptoire, attendu que le fonds des reptiles est entièrement absorbé par la presse de Berlin. C'est seulement dans l'Alsace-Lorraine que ce chapitre du budget est assez largement doté pour permettre le prélèvement d'une prime de 1 fr. 90 centimes par tête de vipère. Cette générosité a porté ses fruits; il n'est pas, en Europe, de pays où la chasse au serpent soit une industrie plus prospère que dans les provinces annexées.

Les Anglais, qui sont, eux aussi, passés maîtres dans l'art de dépenser, avec une inépuisable libéralité, l'argent des contribuables conquis, ont grevé le budget de l'Inde d'un crédit annuel d'une centaine de mille francs, affecté à la destruction des reptiles. Par une de ces anomalies qui ne sont pas rares lorsque l'Etat se charge de subventionner une entreprise, l'unique résultat des sacrifices imposés aux sujets hindous de la reine Victo-

ria a été d'encourager, au-delà de toute mesure, la multiplication des animaux nuisibles, que les autorités britanniques voulaient à tout prix détruire.

Les disciples de Bouddha mettent en pratique les doctrines du docteur Pangloss: ils trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des Hindoustans. Ils considèrent le tigre comme un garde champêtre providentiel qui défend les récoltes contre les ravages exercés par les cerfs, les lièvres et les sangliers. Les serpents sont, aux yeux des indigènes, des auxiliaires plus précieux encore; ils les vénèrent comme les incarnations nouvelles que prennent les personnes récemment décédées, et ils leur attribuent le pouvoir de protéger les bestiaux.

Si, chaque année, les tigres donnent la mort à un millier de victimes humaines, et les reptiles, à plus de vingt mille, les Hindous regardent ces tributs comme des honoraires en nature, qu'ils auraient mauvaise grâce à refuser à des êtres investis d'une puissance supérieure et irrésistible.

Ainsi s'expliquent les obstacles sans nombre qui ont paralysé les efforts des fonctionnaires chargés de procéder, par voie administrative, à la destruction des serpents. Il n'est pas possible à des conquérants étrangers de faire la guerre à des animaux sacrés. Il n'est pas de veuve hindoue qui, en rencontrant une couleuvre, ne se croie en présence de son défunt mari. Loin de s'enfuir, elle ne songe qu'à solliciter le pardon d'un époux trop oublié au fond de sa tombe, et, en rentrant au logis, elle offre à sa mémoire un sacrifice de lait caillé et les autres présents funéraires prescrits par la loi de Bouddha.

Un certain nombre de parias, qui vivent dans la jungle en dehors de toute caste, de toute religion, de toute loi et de toute morale, ont imaginé une curieuse spéculation au détriment du trésor public. Afin de toucher la prime offerte par le gouvernement pour la destruction des reptiles, ces aventuriers se sont mis à élever des serpents. Chaque année, ils apportent aux agents de l'administration un certain nombre de têtes, qu'ils échangent contre la somme promise; mais ils ont soin de conserver les sujets les plus aptes à la reproduction. Grâce au climat de l'Inde, qui est on ne peut plus favorable à la multiplication des reptiles, ce genre d'industrie donne des résultats très satisfaisants. Il fournit aux éleveurs expérimentés, qui savent choisir les espèces les plus faciles à nourrir et le terrain le plus propice, un moyen, un peu périlleux, sans doute, mais assez commode, de se faire des rentes aux dépens du budget de l'Etat.

Les malheureux qui font la chasse aux vipères dans les forêts d'Europe n'ont pas, comme leurs confrères de l'Inde, un ingénieux procédé pour augmenter leurs maigres revenus. Ils appartiennent presque tous à cette classe d'individus assez peu considérés dans les campagnes, parce qu'ils n'exercent pas de profession bien déterminée. Mais, tout en côtoyant les confins de la bohème rurale, ils ne vivent pas tout à fait en dehors de la loi. Bien qu'un peu suspects au garde champêtre, qui les rend volontiers responsables des actes de maraude commis dans les vergers, ils sont loin d'avoir l'audace du braconnier ou du contrebandier de profession, et il ne leur viendrait pas à l'esprit d'élever des

serpents afin d'encaisser quelques primes de plus. Ils tuent consciencieusement les vipères qu'ils rencontrent sur leur route en leur écrasant la tête d'un coup de pierre ou d'un coup de bâton, et mettent en pratique la maxime : " Morte la bête, mort le venin."

POUR L'AMOUR DE LA SCIENCE.

Bien différents de ces vagabonds déguenillés sont les collectionneurs de reptiles qui scrutent les profondeurs des bois pour l'amour de la science. Un rédacteur de *Ueber Land und Meer* a eu la bonne fortune de recueillir de vive voix les impressions personnelles du plus grand chasseur de vipères de l'Allemagne du Sud. M. Koch, qu'il ne faut pas confondre avec le savant illustre dont un échec retentissant a récemment obscurci, mais non entamé la gloire, a consacré sa vie à l'étude des serpents venimeux. C'est un vieillard de soixante-quinze ans, qui, pour se livrer à sa passion favorite, ne recule pas devant la fatigue d'une journée de marche à travers les bois et affronte les intempéries avec une vigueur juvénile. Il y a une dizaine d'années, il avait déjà inscrit à son tableau de chasse un total de mille vipères, et, comme son activité ne s'est pas ralentie depuis cette époque, il est à présumer qu'aujourd'hui ce chiffre s'est très sensiblement accru.

Nous avons hâte de dire que cet étrange chasseur ne tue jamais le gibier qui lui tombe sous la main. A force de vivre dans la société des reptiles, M. Koch a fini par éprouver pour eux une véritable affection. Non-seulement il les traite avec des ménagements excessifs pendant leur séjour dans son laboratoire, mais encore il veille avec une touchante sollicitude sur les dangers qui pourraient menacer leur santé.

Il avait remarqué que les vipères à l'état de captivité ne se réveillent plus du sommeil de l'hiver.

Une fois engourdis par les froids de novembre, les malheureuses prisonnières s'endorment pour toujours et ne sont plus rappelées à la vie par les premiers rayons du printemps. Afin d'éviter cette catastrophe, le savant collectionneur a soin de rapporter chaque année, au commencement de la mauvaise saison, ses pensionnaires à l'endroit même où il les a capturées, et il est sûr de les retrouver vivantes lorsqu'une température plus douce fait circuler la sève dans les branches des arbres et réchauffe le sang des reptiles.

Il y a parfois dans la nature d'inexplicables bizarreries.

Pendant l'été, quand elle est éveillée, la vipère supporte le régime de l'emprisonnement le plus cellulaire sans en être incommodée ; mais, pendant l'hiver, lorsqu'elle est endormie pour trois mois, elle ne peut éviter la mort qu'à la condition de se trouver dans sa forêt natale. Pour dormir avec sécurité, elle a besoin de se sentir dans son domicile.

LES HABITUDES ET LE CARACTÈRE DES VIPÈRES.

M. Koch connaît à fond les habitudes des animaux qu'il observe avec une infatigable sollicitude depuis plus de cinquante ans. Il a constaté qu'au printemps les vipères attendent, pour se mettre en mouvement, la chaleur de l'après-midi, tandis que, pendant l'été, elles redoutent les rayons d'un soleil trop vif et ne sortent de leur immobilité que pour profiter de la fraîcheur du matin et du soir. Quand le temps est froid, elles se tiennent blotties sous la bruyère, et leur couleur se con-

fond si bien avec celle du sol, qu'un œil très exercé peut seul les reconnaître. Mais elles ne sauraient échapper au regard infailible du savant chasseur. Un jour de pluie, il a réussi à prendre sept vipères dans un bois où personne avant lui n'avait soupçonné la présence d'un seul serpent.

Le caractère de ces animaux a donné lieu à des controverses sans nombre. Un jour, M. Koch, contre son habitude, s'était mis à la poursuite d'un lièvre ; voilà qu'une vipère se rencontre sur son chemin. Le naturel du collectionneur reprend le dessus, et le chasseur accidentel de lièvres redevient aussitôt un chasseur de serpents. En un tour de main, la vipère est capturée et va prendre, dans le havre-sac, la place du gibier absent. Au bout de quelques instants, l'éminent naturaliste ressentit une impression de fraîcheur derrière son oreille. C'était le reptile qui s'était échappé de sa prison et avait doucement rampé entre la redingote et le gilet du chasseur. Celui-ci, d'un mouvement brusque, se débarrassa de son vêtement et fit tomber du même coup la vipère sur le sol. Dix fois, elle aurait pu le mordre : pourquoi l'avait-elle épargné ?

Peut-être ferait-on remarquer que mordre M. Koch, ce serait, de la part d'une vipère, dépasser les limites de l'irgratitudo permise même à un serpent ; mais l'écrivain de *Ueber Land und Meer* cite d'autres exemples qui ne comportent pas la même explication. Pendant un voyage en chemin de fer, des saltimbanques ont passé de longues heures à jouer avec un serpent qu'ils avaient trouvé dans un bois. Ils le croyaient absolument inoffensif, et, pourtant, c'était une vipère. Aucun d'eux n'a été mordu. Le professeur Hoffmann raconte également qu'un jour, dans le laboratoire de l'un de ses collègues, un enfant s'était livré aux exercices les plus dangereux avec un petit pot de grès contenant une vipère, sans que le serpent ait songé à couper court à ce genre de divertissement par une piqûre mortelle.

M. Koch a découvert la véritable cause de ces accès de douceur relative, qui sont loin de lui inspirer une confiance illimitée. La vipère est un animal craintif et sans intelligence. Elle est plus ou moins irritable, suivant le temps qu'il fait. Très dangereuse en été, surtout quand elle est exposée aux rayons du soleil, elle est, en revanche, beaucoup moins prompte à mordre à l'ombre quand la température est basse. Sa patience dépend du thermomètre et de l'état de l'atmosphère.

LE SUPPLICE D'UN CHAT.

Les serpents sont les véritables inventeurs des injections hypodermiques. Les glandes à venin qui communiquent avec les deux dents aiguisées qu'ils enfoncent dans la peau de leurs victimes fonctionnent avec la précision d'une seringue de Pravaz. L'écrivain de *Ueber Land und Meer* nous apprend que 7 milligrammes de poison de vipère suffisent pour donner la mort à un pigeon, tandis qu'il faut vingt milligrammes pour un rat. Grâce aux affinités qui les unissent au monde des reptiles, les grenouilles résistent à une dose de près de cinq centigrammes.

Le professeur Hoffmann a eu la bonne fortune d'assister un jour à une expérience que son ami M. Koch a faite sur le vif. Un jeune chat, âgé de quelques semaines, fut mis dans une caisse large et profonde qui

contenait trois vipères. Le couvercle fut laissé ouvert et les serpents, exposés aux rayons du soleil, se réveillèrent de leur torpeur. Ils regardèrent le compagnon de captivité qui venait de leur être donné, mais ne parurent pas s'inquiéter outre mesure de sa présence.

De son côté, le chat ne manifestait aucun signe de frayeur et il ne tarda pas à s'enhardir au point de sauter sur les vipères comme s'il eût voulu jouer. M. Koch profita de ce moment pour les exciter du bout de sa baguette ; elles entrèrent aussitôt en fureur et, en moins de cinq minutes, le pauvre petit chat fut mordu neuf fois. Alors on le retira de la caisse et, pendant une demi-heure environ, il n'accusa aucun symptôme de douleur. Il était alerte et gai comme de coutume, lorsque, tout à coup, sa respiration devint difficile et il s'étendit inerte sur le sol comme s'il avait été mort. Quelques instants après, il revenait à la vie, il gambadait comme par le passé et consentait même à prendre de la nourriture ; mais, au bout de cinq heures, il s'éteignait sans convulsions, sans agonie ; son cœur était paralysé, et le martyrologe de la science comptait une victime de plus.

G. LABADIE-LAGRAVE.

LE SUICIDE.

Il n'avait pas vingt ans. Il avait abusé
De tout ce qui peut être aimé, souillé, brisé.
Il avait tout terni sous ses mains effrontées.
Les blêmes voluptés sur sa trace ameutées
Sortaient, pour l'appeler, de leur repaire impur
Quand son ombre passait à l'angle de leur mur.
Sa sève nuit et jour s'épuisait aux orgies,
Comme la cire ardente aux mèches des bougies.
Chassant l'été, l'hiver il posait au hasard
Son coude à l'Opéra sur Glück ou sur Mozart.
Jamais il ne trempait sa tête dans ces ondes
Qu'Homère et que Shakspeare épanchent si profondes.
Il ne croyait à rien ; jamais il ne rêvait ;
Le bâillement hideux siégeait à son chevet ;
Toujours son ironie, inféconde et morose,
Jappait sur les talons de quelque grande chose ;
Il se faisait de tout le centre et le milieu ;
Il achetait l'amour, il aurait vendu Dieu.
La nature, la mer, le ciel bleu, les étoiles,
Tous ces vents pour qui l'âme a toujours quelques voiles
N'avaient rien dont son cœur fût dans l'ombre inquiet.
Il n'aimait pas les champs. Sa mère l'ennuyait.
Enfin, ivre, énervé, ne sachant plus que faire,
Sans haine, sans amour, et toujours, ô misère !
Avant la fin du jour blasé du lendemain,
Un soir qu'un pistolet se trouva sous sa main,
Il rejeta son âme au ciel, vouôte fatale,
Comme le fond du verre au plafond de la salle.

Jeune homme, tu fus lâche, imbécile et méchant.
Nous ne te plaindrons pas. Lorsque le soc tranchant
A passé, donne-t-on une larme à l'ivraie ?
Mais ce que nous plaindrons d'une douleur bien vraie,
C'est celle sur laquelle un tel fils est tombé,
C'est ta mère, humble femme au dos lent et courbé,
Qui sent fléchir sans toi son front que l'âge plombe
Et qui fit le berceau de qui lui fait sa tombe !

Nous ne te plaindrons pas ; mais ce que nous plaindrons,
Ce qui nous est encor sacré sous les affronts,
C'est cette triste enfant qui, jadis, pure et tendre,
Chantait à sa mansarde où ton or l'alla prendre,

Qui s'y laissa tenter comme au soleil levant,
Croyant la faim derrière et le bonheur devant ;
Qui voit son âme, hélas ! qu'on mutile et qu'on foule,
Éparse maintenant sous les pieds de la foule ;
Qui pleure son parfum par ton souffle enlevé,
Pauvre vase de fleurs tombé sur le pavé !

Non, ce que nous plaindrons, ce n'est pas lui, vaine
[ombre,

Chiffre qu'on n'a jamais compté dans aucun nombre,
C'est ton nom jadis pur, maintenant avili,
C'est ton père expiré, ton père enseveli,
Vénérable soldat de notre armée ancienne,
Que ta tombe en s'ouvrant réveille dans la sienne !
Ce sont tes serviteurs, tes parents, tes amis,
Tous ceux qui t'entouraient, tous ceux qui s'étaient mis
Follement à ton ombre, et dont la destinée
Par malheur dans la tienne était enracinée :
C'est tout ce qu'ont flétri tes caprices ingrats ;
C'est ton chien qui t'aimait et que tu n'aimais pas !

Pour toi, triste orgueilleux, riche au cœur infertile,
Qui vivais impuissant et qui meurs inutile,
Toi qui tranchas tes jours pour faire un peu de bruit,
Sans même être aperçu, retourne dans la nuit !
C'est bien. Sors du festin sans qu'un flambeau s'efface !
Tombe au torrent, sans même en troubler la surface !
Ce siècle a son idée ; elle marche à grands pas
Et toujours à son but. Ton sépulcre n'est pas
De ceux qui la feront trébucher dans sa route.
Ta porte en se fermant ne vaut pas qu'on l'écoute.
Va donc ! Qu'as-tu trouvé, ton caprice accompli ?
Voluptueux, la tombe, et, vaniteux, l'oubli !

Certe, une telle mort, ignorée ou connue,
N'importe pas au siècle, et rien n'en diminue :
On n'en parle pas même et l'on passe à côté.
Mais lorsque, grandissant sous le ciel attristé,
L'aveugle suicide étend son aile sombre
Et prend à chaque instant plus d'âmes sous son ombre ;
Quand il éteint partout, hors des desseins de Dieu,
Des fronts pleins de lumière et des cœurs pleins de feu ;
Quand de la mère au fils et du père à la fille,
Partout ce vent de mort ébranche la famille ;
Alors le croyant prie et le penseur médite !
Hélas ! l'humanité va peut-être trop vite.
Où tend ce siècle ? Où court le troupeau des esprits ?
Rien n'est encor trouvé, rien n'est encor compris ;
Car beaucoup ici-bas sentent que l'espoir tombe,
Et se brisent la tête à l'angle de la tombe,
Comme vous briseriez le soir sur le pavé
Un œuf où rien ne germe et qu'on n'a pas couvé !

Mal d'un siècle en travail où tout se décompose !
Quel en est le remède et quelle en est la cause ?
Serait-ce que la foi derrière la raison
Décroît, comme un soleil qui baisse à l'horizon ?
Que Dieu n'est plus compté dans ce que l'homme fonde ?
Et qu'enfin il se fait une nuit trop profonde
Dans ces recoins du cœur, du monde inaperçus,
Que peut seule éclairer votre lampe, ô Jésus ?
Est-il temps, matelots mouillés par la tempête,
De rebâtir l'autel et de courber la tête ?
Devons-nous regretter ces jours anciens et forts
Où les vivants croyaient ce qu'avaient cru les morts,
Jours de piété grave et de force féconde,
Lorsque la bible ouverte éblouissait le monde ?

Amas sombre et mouvant de méditations !
 Problèmes périlleux ! obscures questions
 Qui font que, par moments s'arrêtant immobile,
 Le poète pensif erre encor dans la ville
 A l'heure où sur ses pas on ne rencontre plus
 Que le passant tardif aux yeux irrésolus
 Et la ronde de nuit, comme un rêve apparue,
 Qui va tâtant dans l'ombre à tous les coins de rue !

VICTOR HUGO.

CHEZ LES RUSSES.

Parlons des fleurs d'oranger qui ont orné la jolie tête et la robe en satin broché blanc de la fille du régiment russe des grenadiers de Keksholm, dont le chef est l'empereur François-Joseph. Il y a quelques semaines, beaucoup de personnes du monde militaire de Varsovie recevaient une invitation de la part du commandant et des officiers du régiment de Keksholm, pour assister au mariage de la fille du régiment, Maria Constantinowna de Keksholm, avec le cornette du 33^e régiment de dragons, Alexandre Josifowitch Chlemmer. La bénédiction nuptiale a eu lieu dans l'église de la citadelle de Varsovie, et la réception, avec déjeuner, au mess des officiers du régiment. Les soldats étaient aussi admis à féliciter leur fille.

Ce fut pendant une marche forcée, par une nuit glaciale, que les soldats du régiment de Keksholm entendirent les cris plaintifs d'une enfant d'à peu près trois ans, qui était serrée dans les bras raidis d'une jeune femme turque, morte de froid sur le chemin.

Les soldats l'enveloppèrent d'un touloupe de peau de mouton et envoyèrent la petite fille dans le convoi ; elle fit ainsi toute la campagne, les grenadiers lui servirent de bonnes fort attentives.

La guerre finie, les officiers l'adoptèrent, l'impératrice Marie Alexandrowna lui donna son nom et la fit admettre dans l'institut des demoiselles de Varsovie. La fille du régiment inspira à tous une sympathie méritée par sa bonne conduite. Quand on voulait l'entraîner à quelque malice enfantine, elle répondait qu'elle ne pouvait se mal conduire, parce que tout son régiment rougirait pour elle.

Après sa sortie de l'institut, la jeune fille fut reçue avec solennité par tout le régiment, et, ensuite, elle s'établit chez l'ex-commandant du régiment, le général Bamoutine, et fut présentée à l'impératrice Marie Féodorovna, dans la ville de Lutsk, au passage de la famille impériale en Wolhynie. Les officiers lui rassemblèrent, en quinze ans, sur leurs économies, un capital qui forme sa dot, et, le jour de ses noces, ils lui offrirent un présent luxueux. Le régiment a, comme de juste, envoyé une lettre de faire part, dès les fiançailles de la fille du régiment, à la tsarine et à l'empereur d'Autriche.

Maria Constantinowna a, comme on le voit, une nombreuse famille et deux protecteurs augustes, qui ont tout fait pour lui préparer une vie heureuse.

Les Russes ont seuls conservé l'ancienne habitude si saine des Romains de fréquenter les thermes.

Par toute la Russie, il y a, dans chaque ville ou village, des hammams en bois ou en marbre.

Dans les grandes villes, chaque samedi, les familles riches s'empilent dans des carrosses énormes, avec leurs serviteurs, et vont aux bains dans des *numéros* (terme consacré) composés de trois pièces, d'un salon et de deux salles de marbre chauffés en dessous, en dessus

et de côté. La location en coûte de un à deux roubles l'heure. Les familles moins riches vont dans les salles communes, où l'on s'amuse à potiner. Chacun a sa place, sur les bancs inondés d'eau chaude, et ses deux cuvettes en bois et en cuivre.

Des baigneurs et des baigneuses sont attachés à ces établissements; ils lavent tous les clients et mènent une vie constamment aquatique.

Même les soldats sont envoyés chaque samedi au bain avec un morceau de savon, un paquet d'écorces fines, et une verge de bouleau feuillu, pour se fustiger et rétablir la circulation du sang.

Des masseurs et des masseuses sont au service des baigneurs pour leur *remettre les os en place*, comme on dit en russe. Cette explication nécessaire sur des mœurs qui nous sont entrées dans le sang fera comprendre pourquoi Moscou vient d'être gratifiée d'un établissement extraordinaire, comparable seulement aux fameux thermes de Caracala. Les thermes moscovites ont l'avantage sur ceux de la Rome antique d'être éclairés à l'électricité par des lampes à demi cachées par des feuillages artificiels.

Un escalier, ressemblant à celui de l'Opéra, donne accès dans des salles en marbre rose, en faïence, en porcelaine de Saxe ; il y a aussi des salons mauresques très élégants, où l'on pourra fumer le narguileh. Dans la grande salle commune, il y a un bassin énorme où l'on peut nager, des fontaines jaillissantes, des statues de déesses et de dieux antiques. Le plafond représente la naissance de Vénus. Dans les bains des dames, il y a, en plus, beaucoup de miroirs; il y a des salles à messages, un buffet où l'on vend ces hydromels russes que nous aimons à déguster après les bains. L'entrée des numéros coûtera dix roubles pour une heure, et, comme il est impossible de s'en aller si vite et tout chaud d'un endroit aussi délicieux, c'est bien un peu cher.

L'entrée des salles communes, plus féeriques encore que les *numéros*, coûte cinquante kopecks (2 francs). On sait que, dans les bains russes, on serait soupçonneusement remarqué, si on mettait un costume de bain quelconque. On se demande comment vont faire les touristes anglais de la compagnie Cook pour admirer cette merveilleuse attraction de la ville aux blanches murailles, car la tenue d'Adam et Eve au paradis y est obligatoire.

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT.

III.

Voilà un point sur lequel il convient d'insister d'une manière toute spéciale. Car personne, jusqu'à présent, n'a encore eu le courage de s'y arrêter. La majeure partie des élèves qui sortent de nos collèges parlent et écrivent un français pauvre jusqu'à la mendicité. Ceux des nôtres qui ont acquis quelque valeur comme écrivains ont été obligés, — pour arriver à une suffisante connaissance de la langue, — de piocher ferme depuis leur sortie de l'école. Et cela se comprend. A peine l'enfant sait-il lire et écrire couramment, qu'on le met dans la grammaire latine et dans la grammaire grecque. De ce moment, tout le reste du programme est subordonné à ces matières principales. On fait bien encore un peu d'arithmétique, de français ou d'anglais, mais ces exercices ne sont que des hors-d'œuvre qui servent à remplir les moments perdus. L'histoire même et la géographie sont réduites aux plus étroites limites et circonscrites par l'horizon des auteurs grecs et latins. On étudie l'histoire biblique, comprise dans l'*Epitome*

historia sacra, celle des sept rois de Rome, avec quelques incursions dans un territoire plus large, mais toujours en se servant des termes, antiques, des vieilles appellations, qu'un homme instruit ne doit pas ignorer, mais qui ne sauraient faire convenablement le sujet d'un enseignement spécial et prolongé. Cette histoire et cette géographie se poursuivent ensuite dans les commentaires de César, les racontars de Cornelius Népos, l'Énéide, l'Iliade, etc.. Et l'étude du français se borne presque exclusivement à faire de ces auteurs des traductions que l'on appelle, par un euphémisme regrettable, du "bon français." Plus tard, on lit avec plus ou moins d'intelligence, on apprend par cœur tous les auteurs du grand siècle, en donnant la plus petite place au plus grand de tous, La Fontaine. On apprend des pages et des pages de la prose fade et boursoufflée de *Télémaque*, des périodes de Bossuet, de Fléchier et de Bourdaloue, et le fameux exorde de Brédaine. Et parmi tout cela, rien de pratique, rien d'actuel, rien qui puisse donner la moindre idée du grand mouvement qui s'est produit, de nos jours, dans la littérature française et qui a donné ces écrivains corrects et précis chez lesquels on ne retrouve pas, heureusement, les longueurs empâtées et les mièvreries d'une époque qui n'avait rien de vrai et de naturel. Aussi faut-il voir et entendre les amplifications françaises et les discours français des élèves de belles-lettres et de rhétorique ! C'est une pitié. Et c'est là le langage que ces élèves parleront et écriront plus tard, à leur séjour "dans le monde," s'ils n'ont pas le courage de reprendre et de refaire tout leur cours. Mais je ne vais pas assez loin. Ce n'est pas seulement le génie, le fond de la langue, que l'on ignore, ce sont ses éléments, sa syntaxe et son orthographe, sa valeur courante, ses formes usuelles, son emploi dans la conversation et la correspondance ordinaires. Ecoutez parler et lisez ceux que nous sommes convenus d'appeler nos hommes instruits : prêtres, médecins, notaires, avocats, députés, journalistes surtout : c'est un supplice pour celui qui a étudié sa langue et qui a frayé un peu avec les auteurs modernes. Lisez même nos poètes, qui ont appris, au collège, à admirer et à réciter par cœur l'ode de Malherbe, le "grand lyrique," à son confrère du Perrier, et vous retrouverez les mêmes innocences, les mêmes fadeurs, à quelques exceptions près. C'est inutile d'y aller par quatre chemins : dans notre pauvre province, on ne sait pas le français, parce que le français n'est pas enseigné dans nos collèges. Nous n'avons pas de patois parmi nous, c'est-à-dire que le langage de nos paysans n'a pas ces inflexions, ces formes spéciales que l'on trouve dans les provinces de France. Non, nos paysans parlent un langage incorrect, mais ils n'ont pas de formes patoises. C'est nous, la classe instruite, la classe qui sort des collèges, qui parle et qui écrit un patois véritable, formé de mauvais latinismes et d'anglicismes. Ecoutez nos avocats au palais, nos députés à la chambre ; lisez nos journaux, et, par-dessus tout, feuilletiez les lois qui encombrant nos statuts. C'est presque toujours incompréhensible pour les Français d'Europe. Nous avons sous les yeux, en ce moment, un petit journal publié dans un de nos collèges classiques, sous la direction du supérieur lui-même. C'est d'une innocence et d'une naïveté plus qu'enfantines. Nous ne comprenons pas comment un homme chargé de diriger une grande maison d'éducation laisse imprimer et surtout circuler de semblables inepties, sous sa propre signature et celles de ses élèves. C'est là qu'on voit ce que sont les *forts en thème* quand ils sortent de leur travail ordinaire :

rien, moins que rien. Et ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que ces bonnes gens, habitués à cette culture, confits dans ces idées, ne s'aperçoivent point de leur ignorance et croient, au contraire, que le tour du petit cercle dans lequel ils se meuvent constitue véritablement le tour du savoir et le *nec plus ultra* de l'instruction profane.

Et tout l'enseignement est au même niveau. Nous avons dit comment on traite l'histoire et la géographie. L'arithmétique partage le même sort. On en apprend quelques bribes dans les petites classes ; mais, dès qu'on a abordé l'étude plus noble du latin et du grec, l'arithmétique, cette science profane et roturière, est reléguée à l'arrière plan. Aussi, lorsque, dans les classes supérieures, on attaque les hautes mathématiques, les élèves, dénués de préparation suffisante, sont complètement perdus dans le vague et ne peuvent réussir qu'en apprenant par cœur le mot à mot des démonstrations. Nous avons vu nous-même des élèves résoudre d'après cette méthode des problèmes de trigonométrie assez compliqués, et qui, cependant, étaient incapables de faire la plus petite règle d'intérêt simple, ou même une division à plus de trois chiffres. On nous demande de spécialiser : voilà, il nous semble, des reproches formulés avec assez de clarté. Et ils s'appliquent à toutes nos maisons d'éducation *supérieure*, qui ne donnent pas même un bon enseignement *secondaire*. Et que dire de l'enseignement de l'anglais, si indispensable dans un pays comme le nôtre ? Il y a quelques collèges où cet enseignement existe réellement ; mais, dans presque tous, il est complètement nul. Nous avons entendu nous-même enseigner cette langue par des professeurs qui en savaient moins long que leurs élèves, et pour le fond, et surtout pour la prononciation. C'est une pitié. Et pourtant, ces pauvres élèves, plus tard, seront bourrés d'anglicismes, précisément parce qu'ils n'en savent pas assez long, ni dans une langue ni dans l'autre, pour les dégager l'une de l'autre et extraire leur pensée du mélange qui l'obscurcit et l'enveloppe. Si nous avions plus d'espace, nous donnerions ici des exemples qui se présentent en foule à notre pensée. Du reste, toutes ces ineffabilités ont déjà été relevées dans des études spéciales publiées dans nos journaux et nos revues. Et on ferait la sourde oreille, comme on l'a fait jusqu'ici. Si on en manifeste le désir, cependant, nous reviendrons plus tard sur les détails et nous prouverons amplement ce que nous affirmons aujourd'hui : que nos gens instruits (soi-disant), parlent et écrivent un langage beaucoup moins bon que celui de nos paysans. Nous nous bornerons, pour le moment, et pour clore cet article, à offrir encore quelques considérations sur le plan général des études et sur la fausse direction qu'elles donnent aux élèves.

(A suivre.)

LE DADA DU JOUR.

Montréal, si Montréal parle par la voix de ses journaux, a trouvé, dans une question à peu près aussi jeune que le monde, son problème d'automne. Qui dans la *Minerve*, qui dans la *Patrie*, qui dans la *Presse*, qui dans le *True Witness*, on se présente, de par Dieu et le roi, avec la mission de résoudre la question de l'éducation et de faire prévaloir son idée en une matière tout aussi difficile que délicate.

A Dieu ne plaise que j'ose m'aventurer sur ce terrain ! Je n'ai enseigné que vingt ans, je n'ai eu l'expérience

que de cinq collègues et n'ai vu appliquer que trois méthodes différentes. A d'autres, donc, plus expérimentés, je laisse la tâche souverainement ardue de dire ce qu'il nous faut et ce qu'il ne nous faut pas. Je la laisse à ceux-là surtout qui, n'ayant jamais enseigné, n'ont jamais éprouvé le déboire assez fréquent d'échouer en appliquant la méthode même la plus logique et la plus rationnelle.

J'ai lu, et parfois relu tous les articles publiés. La lanterne de Diogène à la main, j'ai cherché dans ces écrits, la plupart improvisés, les paillettes de savoir, de bon sens et d'expérience qu'ils contenaient. Il s'en trouvait assez pour payer ma peine.

Mais, à côté de vérités évidentes et indiscutables, que d'erreurs grossières et pénibles à constater ! Combien de fois l'ardeur de la passion et le besoin de trouver une faute entraînaient l'écrivain par-delà les limites de la raison et de la justice ! Plus tard, peut-être, quand le calme se sera fait, j'oserai faire passer sous les yeux du lecteur de *l'Opinion Publique* les idées vraies et fausses recueillies çà et là.

Mon rôle sera plus modeste aujourd'hui. Je me propose tout simplement d'esquisser à grands traits l'idée des Grecs sur l'éducation. Je glanerai dans un livre des plus intéressants, publié à New-York, sous le titre : *Aristotle and the Ancient Educational Ideals*. Puisse ma gerbe être bien liée !

Quand les Grecs eurent fini d'analyser et d'étudier la nature, ils résumèrent toutes leurs observations d'un mot aussi puissant que simple, et ils appelèrent *kosmos*, ou ordre, l'univers lui-même. Plus la science avance, plus elle voit les faits et les événements se grouper sous ses yeux en séries parfaitement ordonnées et se rattacher, par une suite d'anneaux à peine différents les uns des autres, à des lois de moins en moins nombreuses et que l'avenir réduira à une seule.

Cette grande idée du monde, les Grecs l'appliquèrent à l'éducation de son roi, et ils ne poursuivirent qu'un but : celui d'accroître proportionnellement toutes les puissances naturelles de l'homme et de l'adapter au milieu social dans lequel il devait vivre et agir. C'est cette harmonie entre l'âme et le corps, entre les facultés supérieures et les facultés inférieures de l'âme, entre l'homme et la société, entre le divin et l'humain, qui constituait la véritable valeur ou, comme l'on traduit généralement, la vertu de l'homme.

Quels que soient les défauts qui se rencontrent chez un Solon, un Socrate, un Platon et un Aristote, dans les applications qu'ils font de ces principes, il faut reconnaître qu'ils posent une base large et solide, bien différente de celle que nos philosophes aux petits pieds voudraient exiger chez nous, et dont le moindre défaut n'est pas de ne voir dans l'homme qu'un être appelé à se cantonner, soit dans l'isolement de son propre égoïsme, soit dans la jouissance de l'idée.

Il est vrai que, pour les Grecs comme pour Bentham, pour Spencer, pour Bain et autres coryphées de la statolâtrie, l'Etat est tout ou presque tout, et l'individu, voire même la famille, rien ou presque rien. Mais ce défaut criant s'explique, s'il ne s'excuse pas, chez des hommes parmi lesquels le culte de la patrie avait pris la place du culte de Dieu, tandis qu'il révolte dans des chrétiens et même dans des soi-disant catholiques, qui savent et croient que l'Etat n'est qu'un moyen donné à l'homme et à la famille pour arriver à une fin meilleure.

L'éducation, chez les Grecs, ne resta pas stationnaire. Ils ne dirent pas, comme on l'entend parfois : "Tel ou tel homme devint remarquable sous telle méthode ; donc elle est la vraie et la seule vraie." Autres temps, autres mœurs. Les héros d'Homère, sauf Achille, n'allèrent point à l'école. Ils trouvèrent dans la maison paternelle tout ce qui leur était nécessaire pour devenir, selon l'expression du poète, "des parleurs de mots et des faiseurs d'exploits." Plus tard, à la bonté, ou plutôt au courage et à la force du corps, furent ajoutées et même substituées la formation littéraire, philosophique et artistique, et la culture des qualités plus raffinées du corps, de sa beauté et de son élégance. Ce double objet dans l'éducation, les Grecs, même à Athènes, ne le perdirent pas de vue : ils savaient l'un et l'autre être nécessaires à la prospérité de l'Etat, et, si généralement ils traitèrent avec mépris l'efféminé Adonis, ils eurent en horreur l'Hercule brutal et grossier.

Quoi qu'on en puisse dire et penser, il m'a toujours semblé que l'on a eu tort de s'écrier sous ce rapport :

"Qui me délivrera des Grecs et des Romains ?"

Non, certes, mon homme idéal n'est pas ce John Sullivan, au cou de taureau, à la poitrine saillante, aux muscles de fer et aux membres puissants, auquel nos voisins d'Amérique et d'outre-mer seraient tentés de vouer un culte. Mais il n'est point, non plus, ce *crevé* émacié, aux épaules courbées avant l'âge, au sang appauvri et à la poitrine retraitante, que l'on a parfois la manie de présenter comme le type de l'homme d'études et de science, parce qu'il se trouva un jour un génie qui fut faible et laissa le nom de Pascal à l'admiration des hommes. Si l'un révolte, l'autre dégoûte, et c'est bien ici le cas de dire avec Solon : "Rien d'excusif."

En France, un grand mouvement s'est fait pour "la pratique des mâles exercices et des jeux athlétiques" ; une association s'est formée dans ce but et s'est recrutée parmi les éducateurs les plus célèbres de l'université ; des publications rédigées avec soin, quoique trop anglaises d'expression, intéressent le public aux progrès de cette œuvre moralisatrice. Pourquoi hésiterions-nous à nous associer à ce mouvement ?

Quelque long que soit cet article nécessairement sérieux, je ne veux pas le clore sans une remarque de la plus haute importance en matière d'éducation. Les Grecs, en hommes pratiques qu'ils étaient, remarquèrent bientôt que les facultés de l'homme avaient besoin, non-seulement d'être développées, mais aussi d'être redressées. Si le péché originel resta pour eux enseveli dans les ombres du mystère, il n'en fut pas de même de ses conséquences. Aussi, dans tous les systèmes d'éducation prônés par eux, trouvons-nous une large part faite à ce qu'ils appelaient *katharsis* ou purgation.

Tout professeur sait combien souvent l'ivraie étouffe le bon grain dans le cœur de ses élèves et quelle abondante moisson de mauvaises herbes croît dans leurs âmes. Les beaux-arts, et surtout la musique, furent, avec de sages et prudentes corrections, les moyens employés par les Grecs pour calmer les passions et les mettre sous l'empire de la raison.

Etait-ce erreur de leur part, ou bien, y a-t-il vraiment une relation intime entre l'harmonie des sens et des couleurs et l'harmonie de l'âme humaine ? Nous pourrions bientôt l'étudier. Mais, pour le moment, qu'il nous suffise d'avoir esquissé à grands traits les prin-

cipes sur lesquels l'éducation des Grecs se fondait, et d'avoir ainsi rappelé à quelques catholiques des vérités purement rationnelles que les païens se gardaient bien d'oublier.

VECCHIO.

CHRONIQUE QUÉBÉCOULOISE.

On a joué la comédie à Sillery cette semaine, pas les habitants de Sillery, bien entendu, mais quelques-unes de nos jolies Anglaises qui habitent en dehors des murs. Et elles sont bien jolies, nos jeunes Anglaises! J'ai lu quelque part que la Vénus moderne, c'est-à-dire la beauté, était sortie de la Manche; on ajoutait aussi que la déesse contraire, si déesse il y a, avait émergé des flots épouvantés de la Tamise. Evidemment, cette dernière a dû s'y noyer, un jour de désespoir, car la beauté seule a visité nos rivages, et ce qu'elle a distribué de lis et de roses, c'est à en ruiner le ciel même!

Mais je reviens aux comédies. On a joué: "*Dearest Mamma*" et "*The Little Rebel*." Depuis quelque temps, je me sentais complètement abandonnée par un de mes amis. On ne le voyait nulle part, ni aux *musicals*, ni au club, et quand, par hasard, on le rencontrait dans la rue:

—Je vais à la répétition, criait-il d'un air affairé.

Il a, sans doute, le premier rôle, me disais-je avec amertume et envie. Le jour de la représentation arrive; j'étais là, bien en avant, pleine de générosité, décidée à jouir du succès de mon ami. Le premier tableau se passe, il ne paraît pas. Tant mieux! on le réserve pour le grand effet final. Mais la pièce s'achève... Ah! c'est dans la seconde qu'il joue? Très bien. Mais, pauvre garçon! quelle tension pour les nerfs d'attendre si longtemps! Enfin... Mais voilà le *God Save the Queen*. Le malheureux est malade, me dis-je, et je me précipite dans la coulisse; il était là, tout ému, triomphant:

—Quel succès, hein!

—Mais vous n'y êtes pour rien.

—Comment? Sans moi, il n'y avait pas de pièce; je faisais le chien, le chien qui aboie à tous moments pour crisper la vieille maman, pour interrompre les tête-à-tête des amoureux. Mais, c'est très difficile.

Je suis partie d'un grand éclat de rire naïf.

Miss Smith était charmante dans son rôle de sou-brette; on a rarement vu tant de fraîcheur et de grâce. Un menuet introduit dans "*The Little Rebel*," et dansé par Mlles Thomson et Burstall, a eu beaucoup de succès. Mlle McLimont avait consenti à cacher, sous des lunettes bleues, la vivacité de son regard, et à ensifonner ses jolis cheveux. Elle faisait une *dearest manima* charmante. Dans la seconde pièce, on a beaucoup remarqué Miss Burstall. Et, enfin, monsieur Price nous a donné un amoureux très enviable!

Mardi, ouverture du *rink*, à trois heures. Le rond était absolument encombré. Comme cette cloche qui annonce qu'on peut enfin patiner fait battre les cœurs!

Ding! dong! Ding! dong!

Aux unes, elle dit: Comme tu es jolie, toi, dans ta robe de drap rouge!—A d'autres: Il va venir! Il sera là pour la première danse!—Aux enfants: ce sont les vacances! Noël! les étrennes!—Ding! dong!! Ding! dong!—Comment, c'est encore vous, dit-elle aux vieilles demoiselles! *Spinsters yet!*—Gare! gare! Vous

allez tomber, crie-t-elle aux nouvelles patineuses!—Encore une saison de succès, pensent les lions, en écoutant le timbre cuivré.

Ding! dong! Ding! dong!

Et tout le monde s'élançe sur le grand miroir poli.

Le nouvel hôtel, *Château Frontenac*, monte, monte... Tous les jours c'est une nouvelle fenêtre, une tourelle, un clocheton, et tout cela se baigne dans le ciel bleu et se mire dans le St-Laurent. Et le grand fleuve, habitué à gronder, comme tous ceux de sa noble race, s'écrie:

"Qu'est-ce donc que cette ombre immense qui m'envahit? J'en ai bien réfléchi, des églises et des monuments, mais, cette fois, c'est un colosse que l'on met sur mes épaules, merci"; et il court se plaindre à la mer.

Le fait est qu'il est superbe, notre château, et il n'y a pas un hôtel au monde qui soit aussi admirablement situé. Montréal nous l'enviera; mais ce sera peine perdue, car un pareil monument n'aurait pas sa raison d'être dans la grande métropole commerciale.

On prépare, pour Noël, la messe Ste-Cécile de Gounod. Nous allons souvent aux répétitions et nous en sommes ravies. Quelle poésie! quelle inspiration il y a dans cette musique! Gounod appartient beaucoup plus à l'art italien qu'à l'école allemande. Pas de ces fantaisies sombres et vaporeuses, rien qui ressemble à ces ballades mystérieuses et étranges; chez lui tout est clarté, et sa musique est profondément religieuse. On dirait qu'il a vécu sous ce ciel lumineux du midi, éclairé par un soleil qui ne cesse pas d'être en fête.

PAULE.

CARNET D'UN MONDAIN.

Montréal est tout entier aux achats de Noël et du nouvel an. Les magasins sont remplis de superbes choses et de gens qui les achètent. Cette époque de l'année est non-seulement celle du commerce actif, entreprenant et élégant; c'est encore celle où les bonnes relations de famille et d'amitié se manifestent par des cadeaux, par des poignées de main et par une exubérance de paroles qui ferait croire au Midi, si la température glaciale n'empêchait cette illusion de se produire.

O mois de décembre!!! quel triste désappointement tu nous as causé cette année! Pourquoi ne pas nous avoir apporté comme jadis cette épaisse couche de neige blanche dont la terre froide et sombre s'embellit avec tant de joie? Pourquoi ne pas nous avoir donné ce cortège de brillants équipages aux sonneries entraînantes, de gais marcheurs qui couvrent les surfaces d'albâtre des empreintes de leurs raquettes, de glisseurs qui descendent à une vitesse vertigineuse les flancs de nos coteaux, d'allègres piétons qui battent la neige, enveloppés dans leurs épaisses fourrures ou dans leurs costumes de flanelle blanche, bleue ou rouge? Pourquoi ne pas nous être revenu comme les traditions bénies, comme l'ami qui rentre après l'absence, comme le visiteur attendu qui apporte la joie dans la maison?

Autrefois l'hiver s'installait chez nous vers la Sainte-Catherine. La bordée de neige traditionnelle était attendue cette semaine-là et ne se faisait pas attendre. Est-ce la civilisation matérielle, est-ce l'électricité, sont-ce les fumées et les vapeurs qui montent des grands

amoncellements humains qui changent nos conditions climatiques et qui font que le Canada, dans ses grandes villes et leurs environs, perd la poésie de ses hivers et la voit remplacée par un prolongement des mauvaises semaines de l'automne ?

Problème difficile à résoudre, devant lequel l'esprit impuissant s'impatiente et n'a qu'une ressource : toujours espérer que demain vaudra mieux qu'aujourd'hui.

L'évènement de la semaine a été le superbe dîner, offert par des amis personnels au lieutenant-gouverneur, au club St-James. La table, chargée de fleurs et de verdure, étincelante sous l'éclat des verreries, réunissait quarante-huit convives, conservateurs et libéraux, politiciens, magistrats, hommes de profession, industriels et hommes d'affaires, qui n'ont pas voulu laisser partir l'honorable M. Chapleau pour Québec sans lui rappeler qu'après un quart de siècle de vie publique, des hommes de toutes nuances d'opinion pouvaient témoigner de leur estime personnelle et de leur amitié pour lui. Le nombre des convives aurait été doublé, si l'espace avait permis d'ajouter à la liste déjà pleine dès la première assemblée du comité d'organisation.

Etaient présents, sous la présidence de l'honorable Henry Starnes et sous la vice-présidence de M. C. A. Geoffrion et du colonel Henshaw :—MM. Thibaudeau, Tassé, Desjardins, sénateurs ; — MM. les juges Jetté, Taschereau, Gill, Mathieu, Loranger, Ouimet, Davidson et Würtele ; — sir Joseph Hickson, M. Shaughnessy et M. Wainwright ; — MM. Bergeron, Nantel, Beausoleil, Rainville, Préfontaine, Tarte, Macmaster, Taché, Emard, Hughes, Dansereau, Drolet, Henshaw, Richard White, Leblanc, Geoffrion, Quinn, St-Jean, Alf. Thibaudeau, Rodier, Davis, Fortier, Joncas, Horace Archambault, Duhamel, L. W. Sicotte, Emmanuel St-Louis, Dufresne, Rawlings, Clagget et Atwater.

Délicieuse soirée de cartes chez mademoiselle Perreault, mardi, le 20 décembre. Il n'y a pas un salon à Montréal qui réunisse plus de gens d'esprit, de beau monde et de gais causeurs. Un amiral français me disait, un jour : " On est toujours certain d'y trouver *'le monde où l'on ne s'ennuie pas.'*" La réception était brillante, les vins délicieux, le souper exquis et la musique très française.

Etaient invités : M. et madame Louis Fréchette, M. et madame L. J. Forget, M. et madame Mercier, M. et madame Shaughnessy, M. et madame Frank May, M. et madame Taché, M. et madame Gordon, M. et madame Rainville, M. et madame Monk, M. et madame Casgrain, M. et madame Arthur Boyer, M. et madame Masson, Milles Keane, Murphy et Boyer, M. E. S. Clouston, M. J. I. Tarte, M. Branchaud, M. L. Galarneau, le lieutenant Chartrand, M. R. Préfontaine, et M. Phelan, de New-York.

Je comprends que M. Louis-H. Taché, ancien secrétaire particulier de l'honorable M. Chapleau, et maintenant résidant parmi nous, sera bientôt nommé aide-de-camp honoraire, à Montréal, du lieutenant-gouverneur de Québec. Le gouverneur-général a déjà un aide-de-camp honoraire ici, dans la personne du lieutenant-colonel Prévost, et l'honorable M. Chapleau vient de créer le même précédent pour le titulaire de Spencer-Wood, qui aura, désormais, son officier résidant à Montréal.

Sur les ailes du rêve! . . . Tel est le titre d'une adorable mélodie de Mendelssohn qu'il faut entendre une fois pour ne jamais l'oublier. En voici la traduction française :

Fuyons sur les ailes du rêve ;
Mignonne, envolons-nous tous deux.
Un souffle puissant nous soulève
Et berce nos cœurs amoureux.
Fuyons vers les rives du Gange,
Volons vers le fleuve immortel ;
J'y sais une rive, ô mon ange,
Où règne un printemps éternel.

La-bas, le lotus, sous ses voiles,
Exhale un arôme si pur,
Que, pour l'aspirer, les étoiles
Descendent des voûtes d'azur.
Et, lorsqu'à la nuit ténébreuse
Succède le jour radieux,
On dit que l'étoile amoureuse
S'envole, en pleurant, vers les cieus.

C'est là, près des flots purs et calmes,
Colombes fuyant les vautours,
Que nous suspendrons dans les palmes
Le nid de nos chastes amours.

Je prie le Dr Brodeur de croire à mes vives sympathies dans la perte cruelle qu'il vient de faire de son unique enfant. L'homme qui consacre sa vie à la science et au soulagement de l'humanité souffrante n'a souvent d'autres joies que le succès de ses luttes contre la mort et les tranquilles affections de sa famille. La perte ou la diminution de ces dernières est une de ces dures épreuves qui commandent les plus chaudes sympathies.

Madame Brodeur, qui, au moment où nous mettons sous presse, est gravement malade, voudra bien aussi croire à la part que ses nombreux amis prennent dans son deuil.

Edouard Bauset est mort! . . . Voilà la nouvelle profondément triste qu'on se répétait sur la rue, lundi, le 19 décembre. Jeunesse, talent, avenir, tout ce que la vie peut donner de consolant, de brillant à une existence humaine, rien n'a tenu devant la sombre moissonneuse. La mort l'a frappé brutalement au milieu de sa carrière d'avocat, au moment où ses amis et ses admirateurs se faisaient plus nombreux et ses succès au barreau plus beaux et plus encourageants.

Trois ans ont suffi pour effacer du livre de la vie un couple heureux, qui ne laisse comme trace qu'un enfant de quatre ans. Marié à une femme adorable, que la pneumonie a mise au tombeau à l'âge où l'on ne fait que commencer à connaître l'existence, Edouard Bauset l'a pleurée, sans se douter qu'il la suivrait de si près dans les sombres demeures d'où l'on ne revient pas.

Pour ceux qui croient à une existence meilleure, pour ces deux familles désolées, il y a une profonde satisfaction à les savoir partis tous deux dans les mêmes conditions consolantes que donnent les derniers secours de l'Eglise.

Qu'on me pardonne cette note triste, jetée au cours d'une chronique mondaine. Ce mélange de gaieté et de mélancolie est si bien l'image de notre vie à tous, qu'il est parfois impossible de s'y soustraire. D'ailleurs, il y

a une âpre volupté à laisser sa pensée s'attarder dans ces contrastes que chaque jour nous apporte à profusion et qui ne nous font que mieux entrevoir, sur le fond banal de l'existence, la lumière et l'ombre, la joie et la douleur, l'espérance et le découragement, tout cet amas de bonheur ou de souffrance dont la vie est pleine.

UN MONDAIN.

MGR DE CHARTRES ET M. MERCIER.

La lettre de l'évêque de Chartres à M. Mercier prouve chez les Français de France, même les plus distingués, une ignorance profonde des conditions dans lesquelles la province de Québec se trouve placée dans le Dominion. On a l'air de croire là-bas que les Canadiens-Français sont une poignée de héros combattant, sur cette terre d'Amérique, pour la cause sacrée de l'Eglise et de la France. Certaines gens s'imaginent, de plus, que les chefs français et catholiques sont bien rares parmi nous et que M. Mercier est le plus grand de tous.

Il n'est pas mal de rappeler à la France que les Canadiens-Français et les catholiques distingués sont nombreux au Canada; qu'ils ne combattent pas tous du même côté, mais qu'au contraire, unis sur les questions de religion et de race, ils sont fortement divisés sur le terrain politique.

Mgr. Lagrange ignore aussi que la lutte faite à M. Mercier n'a pas été menée par les Anglais et par les protestants, mais bien par des Canadiens-Français et des catholiques, — tout aussi français et catholiques que M. Mercier et ses amis.

Que l'évêque de Chartres sympathise avec M. Mercier, personnellement et politiquement, c'est son affaire, c'est son droit, et il trouvera même beaucoup d'autres personnes qui partageront ses sentiments au Canada. Mais quand Sa Grandeur vient proclamer M. Mercier martyr de la foi catholique et de la cause française en Amérique, elle commet une injustice sans nom à l'égard des adversaires de M. Mercier, qui sont, par là même, décrétés ennemis de l'Eglise et de la France.

Cette imputation a soulevé une véhémence protestation de la part de M. Chapais. Je crois devoir en reproduire des extraits, un peu plus loin, non pas pour attaquer M. Mercier, mais en justice pour les centaines de mille catholiques qui ont combattu l'ex-premier ministre, par leur travail et par leur vote, et qui n'entendent pas se faire mal juger par un homme aussi éminent que l'auteur de la *Vie de Mgr. Dupanloup*. Mgr. Lagrange s'est fourvoyé étrangement et avec une imprudence que sa position aurait dû prévenir.

(Du *Courrier du Canada*.)

Aux yeux de Mgr de Chartres, M. Mercier a souffert pour l'Eglise et la France ! !

Hélas ! monseigneur, quelle poignante douleur pour des catholiques dévoués que d'entendre une telle parole tomber de vos lèvres épiscopales ! Car, en proclamant M. Mercier martyr de la foi catholique, vous décrêtez du coup que ses adversaires sont des ennemis de l'Eglise.

Ennemi de l'Eglise, l'honorable M. de Boucherville, ce grand chrétien et ce grand honnête homme autour de qui se sont ralliés, en un jour de crise nationale, tous les bons citoyens !

Ennemis de l'Eglise, ces journalistes catholiques, qui

peuvent commettre des erreurs, sans doute, mais qui aiment et qui veulent servir avant tout et jusqu'à leur dernier soupir la cause sacrée de cette Eglise romaine dont ils sont fiers d'être les fils.

Ennemis de l'Eglise, cette masse d'électeurs catholiques qui ont voté, par devoir de conscience et d'honneur civique, la déchéance d'un ministre prévaricateur !

Ennemie de l'Eglise, cette catholique et française province de Québec qui, par une écrasante majorité, a renversé du pouvoir un homme dont le gouvernement était devenu synonyme de ruine et de déshonneur !

Non ! non ! monseigneur, permettez-nous de vous le dire avec un profond respect et une profonde tristesse, vous n'avez pas le droit d'infliger de loin cette injure à des enfants de l'Eglise qui combattent tous les jours pour sa cause, qui se réjouissent de ses joies et gémissent de ses douleurs, qui verseraient, au besoin, leur sang pour elle, et dont le seul crime est d'avoir renversé un ministère à la Panama, qui nous conduisait à la ruine financière et à la honte nationale !

Cette injure, non préméditée et non voulue de votre part, nous le savons bien, mais tout de même très réelle et très cruelle, elle atteint bien des nobles têtes et bien des fronts vénérables. Elle frappe des milliers de catholiques; elle frappe presque tout notre clergé, dont les sympathies et les vœux nous ont soutenus, il y a un an, dans notre guerre aux vautours politiques du régime tombé; elle frappe nos évêques, qui ont honoré de leur estime le vainqueur de M. Mercier, M. de Boucherville, un des catholiques les plus illustres de notre pays.

Si vous en doutez, monseigneur, consultez vos vénérables frères de l'épiscopat canadien: demandez-leur si nous sommes des sectaires et des persécuteurs de l'Eglise; demandez-leur si M. Mercier était le type du héros chrétien que vous avez cru voir en lui. L'Eglise de Chartres est une sœur aimée de notre Eglise canadienne, et nous nous soumettons avec confiance à la réponse que celle-ci pourra faire à cette Eglise, qui lui est unie par une antique alliance.

Les amis que M. Mercier s'est faits là-bas peuvent bien le féliciter de son acquittement. Mais profiter de l'occasion pour insulter ceux qui l'ont combattu, c'est trop fort !

Que Mgr l'évêque de Chartres nous pardonne la véhémence de cette réponse à sa lettre, rendue publique peut-être sans son aveu. Nous sommes catholiques, nous aimons l'Eglise de toutes les forces de notre âme, et lorsqu'un illustre évêque de cette France qui, après l'Eglise, a été notre seconde mère, s'en vient nous dire qu'en combattant les turpitudes du régime Mercier nous avons combattu l'Eglise, dont nous nous efforçons tous les jours de servir la cause, alors l'amertume déborde de notre cœur, et nous demandons à ce vénérable prélat en quoi nous avons mérité cette flétrissure qu'il nous inflige, à travers l'océan, sans nous connaître, sans connaître les faits; sans se rendre compte de la grande portée qu'on va donner à sa haute parole.

Nous ne trouvons guère que deux plaisirs dans notre intérieur : celui d'en sortir et celui d'y rentrer.

La femme et l'homme vont ensemble, comme la chaîne et le boulet.

Le malheur de l'égalité, c'est que nous ne la voulons qu'avec nos supérieurs.

L'OPINION PUBLIQUE.

LES HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISANT PAR SÉRIES

MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE

GRANDE ÉDITION:

50 CENTIMS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTIMS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit, autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centims la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centims la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS À DEMANDE

Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

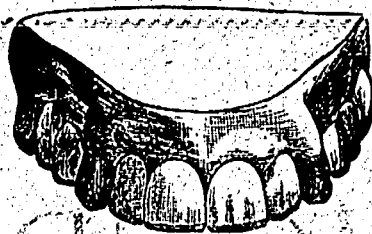
L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez : LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL

L'OPINION PUBLIQUE.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment; imitant parfaitement la dent.
Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROUSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE,
MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 716. MONTREAL, CANADA.

Agent des annonces: M. RODOLPHE BEAUGRAND, 715, N.-Y. Life.

LA LOTERIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la Législature de Québec.

10 Cents. = 25 Cents.

PREMIER TIRAGE

Mardi, le 27 Décembre, 1892.

PRIX CAPITAL \$1,500
BILLET 10 Cts.
PRIX CAPITAL \$3,750
BILLET 25 Cts.

NOMENCLATURE DES LOTS.

Pour Billets de 10c.		Pour Billets de 25c.	
1 Lot valant ..	\$1,500 00	1 Lot valant ..	\$3,750 00
1 do ..	500 00	1 do ..	1,250 00
1 do ..	250 00	1 do ..	625 00
1 do ..	125 00	1 do ..	312 00
2 Lots valant ..	50 00	2 Lots valant ..	125 00
5 do ..	25 00	5 do ..	62 50
25 do ..	5 00	25 do ..	12 50
100 do ..	2 50	100 do ..	6 25
200 do ..	1 50	200 do ..	3 75
500 do ..	1 00	500 do ..	2 50
LOTS APPROXIMATIFS		LOTS APPROXIMATIFS	
100 Lots valant ..	\$2 50	100 Lots valant ..	\$6 25
100 do ..	1 50	100 do ..	3 75
100 do ..	1 00	100 do ..	2 50
999 do ..	50c	999 do ..	1 25
999 do ..	50c	999 do ..	1 25

3134 Lots valant.....\$5,274 00 3134 Lots valant.....\$13,185 00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau Principal: 78, rue St-Laurent, Montréal.
P. O. Boite 987. Ed. C. LALONDE, Gérant.

On demande des Agents.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

PUBLIÉ A DEUX ÉDITIONS.

Journal d'annonces par excellence, possédant la plus grande circulation de tous les journaux publiés dans les districts ruraux.

Edit. semi-quotidien: \$3 par an.

hebdomadaire: \$1 " "

Adresse: "LE COURRIER DE ST-HYACINTHE,"

No. 60, RUE DE LA CASCADE,

ST-HYACINTHE, P. Q.

"LE CANADIEN."

LE CANADIEN, publié à Montréal, est devenu l'un des organes les plus importants de l'opinion publique à cause de son franc parler sur les questions brûlantes du jour. Tout en étant un journal de parti, il est spécialement un journal de liberté de pensée politique.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

En ville, porté à domicile.....\$5 00 par année.

Pour les campagnes..... 3 00

Le Cultivateur, édition hebdomadaire..... 1 00

LE CHOIX DE MEDIUMS

constitue principalement l'annonce profitable.

Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT DU CANADA.

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: MONTREAL.

EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES:—

FEU: "London Assurance Corporation."

ACCIDENTS: "Norwich and London."

VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.